



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2496
3 juin 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Pour le retrait de la loi travail



Contre la loi travail

**Échos du mouvement
et des manifestations**

pages 2 à 7

Migrants

**L'horreur
en Méditerranée**

page 8

Pour le retrait de la loi travail, le combat continue

« Minoritaires irresponsables », « chienlit », « terrorisme social » pour *Le Figaro*, « voyous » pour Gattaz... Le gouvernement, la droite et la grande majorité des médias n'ont pas lésiné pour fustiger les actions de blocage et les grèves dans les raffineries. Leur but était d'isoler du reste de la population ceux qui continuent de se battre contre la loi El Khomri. Ils ont échoué.

Comme l'a démontré la journée de mobilisation de jeudi 26 mai, il y a eu, en effet, plus de monde dans la rue, plus de grèves et plus de débrayages dans les entreprises. Quant à la population, elle reste majoritairement solidaire des grévistes, même quand elle doit faire la queue pour avoir de l'essence ou devant un blocage.

Hollande et Valls disent ne vouloir rien lâcher ? Eh bien, les opposants non plus ne lâcheront rien ! Cela fait près de trois mois qu'ils se battent. Certains en sont à leur huitième manifestation. D'autres en sont à dix ou quinze jours de grève. Ils n'ont plus à prouver leur détermination.

Cette semaine, avec les appels à la grève reconductible à la SNCF et à la RATP et avec les journées prévues dans les ports et docks et dans l'aérien, le camp de la contestation va s'élargir.

Le gouvernement parle d'objectifs catégoriels comme si leurs luttes n'avaient pas de rapport avec la loi El Khomri. Mais l'allongement de l'amplitude de travail et la réduction de leur temps de pause dénoncés, par exemple, par les cheminots, sont inspirés par le même esprit que la loi : utiliser le chantage à la compétitivité pour imposer des reculs des conditions de travail et de salaire.

Alors, la lutte dans les transports et la lutte contre la loi El Khomri ne doivent faire qu'un, et le succès de l'une aidera au succès de l'autre.

Quant à tous ceux qui agissent, même de façon minoritaire, ils ont raison de se battre et d'aller jusqu'au bout de ce qui leur est possible de faire, parce que tant qu'il y a du monde dans la rue et en grève, tout est possible.

La pression sur le gouvernement est de plus en plus grande, et il cherche une porte de sortie. Des tractations avec les confédérations syndicales sont d'ailleurs prévues dans la semaine. Pour que ces dernières ne signent pas des accords dans le dos des manifestants et pour qu'elles s'en tiennent au retrait pur et simple de ce projet de loi propatronal, il faut rester mobilisés.

Oui, tous ceux qui se battent ont de quoi être fiers. Ils ne sont peut-être qu'une fraction du monde du travail, mais ils représentent les intérêts de tous. Et à l'inverse du gouvernement, ils peuvent se prévaloir du soutien de la majorité de la population et, même, de la quasi-unanimité du monde du travail.

Ce soutien doit continuer de s'exprimer de toutes les façons possibles. En affichant sa solidarité en toute occasion et en se joignant aux débrayages et aux manifestations qui se présentent.

Mardi 14 juin aura lieu, à Paris, une manifestation nationale appelée par toutes les confédérations syndicales opposées au projet de loi. Cette journée marquera une étape importante.

Elle doit se préparer dans les ateliers, les bureaux et les entreprises de sorte que le maximum de salariés rajoutent leur poids dans l'épreuve de force qui se joue contre le gouvernement et le patronat.

L'enjeu dépasse le seul avenir de la loi El Khomri. Car au-delà de cette bataille précise, il est nécessaire que les travailleurs reconstruisent ensemble une force capable d'organiser la défense de leurs intérêts contre le patronat.

Il y a, dans toutes les entreprises, des mini-lois El Khomri imposées au quotidien. En changeant le rapport de force avec le patronat, la mobilisation actuelle ne peut que renforcer les travailleurs qui, dans leur entreprise, veulent réagir et riposter collectivement.

La mobilisation actuelle et surtout les grèves, avec leurs conséquences sur la machine à profits et la vie économique, montrent la force détenue par les travailleurs.

Les CRS peuvent en effet déloger quelques centaines de manifestants qui bloquent une raffinerie ou une voie de chemin de fer. Mais ils ne peuvent pas remplacer les salariés de ces raffineries en grève, ni s'improviser conducteurs de trains, aiguilleurs ou pilotes d'avions.

Ils ne peuvent pas, non plus, remplacer les ouvriers sur les chaînes de montage, les employés, les techniciens ou les ingénieurs, qui sont tous des maillons indispensables pour faire tourner les entreprises.

Alors oui, les travailleurs représentent une force. Ils ne sont pas voués à subir les lois du patronat et des gouvernements à son service !

Au sommaire

LOI TRAVAIL	DANS LE MONDE	ENTREPRISES	
Article 2 : à rejeter comme le reste 3	L'Europe et les migrants 8	EHPAD Semblançay 13	
De Valls à Gattaz : haro sur les travailleurs qui se défendent 3	Hissen Habré condamné 8	Silen & Co - Nevers 13	
Le costard de Macron 3	Argentine 8	Airbus Helicopters Marignane 13	
Après le 26 mai : poursuivre la mobilisation 4	Maroc 9	Mairie de Cugnax 13	
À Saint-Nazaire 4	Bayer - Monsanto 9	Amazon - Montélimar 14	
À Clermont-Ferrand 4	LEUR SOCIÉTÉ		
Dans la région de Marseille 5	Grande-Synthe 11	Mairie - Saint-Brieuc 14	
À Tours 5	Congrès des maires 11	CHU - Angers 14	
À Amiens 5	Mélenchon 11	Flowserve - Thiers 14	
À Besançon 5	Tests dans les lycées 11	Air France 15	
À la SNCF 6	Foyer Andoma Gennevilliers 12	Clermont-Ferrand 15	
Paris : violences policières 6	RSA 12	Renault - Flins 15	
Liberté de la presse 6	Puy de Dôme : faux socialiste, vrai patron 12	La Poste 15	
Le FN contre le mouvement 6	Enseignants, chercheurs 16	Avril-mai 1956 la révolte des rappelés 10	
Groupe PSA à Mulhouse et Sochaux 7	Loi biodiversité 16	Verdun : 3000 000 morts 10	
Valenciennes : Safran et Air France 7	Perturbateurs endocriniens 16	AGENDA	
		Fêtes régionales, CLT 3	

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Article 2 : à rejeter comme le reste

Devant la persistance des mobilisations contre la loi travail, des représentants du PS et même des ministres ont laissé entendre qu'il pourrait y avoir des aménagements concernant l'article 2 de la loi, rapidement démentis par Hollande et Valls.

Cet article introduit l'inversion des normes, c'est-à-dire le fait qu'un accord d'entreprise puisse prendre le pas sur un accord de branche. Et il est au cœur des régressions dont cette loi menace les travailleurs.

Le patronat tient à cet article. Pierre Gattaz, le dirigeant du Medef, l'a rappelé en déclarant : « Il ne faut surtout pas toucher à

cet article 2 », ajoutant : « S'il disparaissait, nous demanderions le retrait du projet de loi. » C'est cet article qui prévoit que la durée de travail puisse aller jusqu'à 12 heures par jour et que la durée hebdomadaire moyenne sur douze semaines consécutives puisse aller jusqu'à 46 heures. Il contient aussi le fait que le taux de majoration des heures supplémentaires

puisse être abaissé à 10 % au lieu de 25 %. Et tout cela pourrait être imposé par simple accord d'entreprise, sans même que le patronat ait à demander une dérogation. Sur les 52 articles du projet de loi, l'article 2 représente à lui seul plus du quart du texte de la loi travail.

Sous prétexte de « négocier avec les salariés des règles adaptées aux réalités du terrain », comme dit Gattaz, ou d'apporter « une réponse plus ajustée et plus efficace », comme dit le dirigeant de la CFDT, Laurent Berger, qui s'est donné le rôle d'avocat de cette loi

gouvernementale, cette inversion des normes permettrait au patronat d'aggraver les conditions de travail des salariés partout où la résistance ouvrière est la plus faible. En effet, dans la lutte de classe entre le patronat et les travailleurs, le patronat a tout intérêt à émietter le camp des travailleurs. Car il sait qu'à l'échelle d'une entreprise, en usant de la pression considérable que constitue la crainte de se retrouver au chômage, il pourra plus facilement imposer ce qu'il décide.

Le président du groupe PS à l'Assemblée, Bruno Le

Roux, avait proposé que l'article 2 soit modifié pour que les accords d'entreprises soient « contrôlés » au niveau des branches. Mais qu'est-ce que cela changerait si de toute façon l'accord d'entreprise prévaut sur l'accord de branche ?

Dans les manifestations et les grèves, c'est le retrait total de la loi travail qui est revendiqué. À juste titre. Car si l'article 2 en est le cœur, c'est bien toute la loi qui va dans le sens des intérêts patronaux.

Pierre Royan

De Valls à Gattaz : haro sur les travailleurs qui se défendent

« Prendre ainsi en otage les consommateurs, notre économie, notre industrie, continuer des actions qui visent à faire retirer le texte, mais ça n'est pas démocratique », avait affirmé Valls, fustigeant « la dérive de la CGT ».

« J'ai du mal à accepter que des Français soient pris en otage », ajoute de son côté la ministre du Travail, Myriam El Khomri. Comme d'autres, le secrétaire du PS Cambadélis fustige la « chienlit », mais hors micro ! La droite n'est pas en reste, Sarkozy appelant à « remettre de l'ordre et de l'autorité dans le pays », tandis que Fillon dénonce une CGT « sortie du cadre démocratique et républicain ».

La presse écrite et audiovisuelle reprend ces attaques. Quand elle parle des manifestations, c'est en commençant par évoquer les « incidents » et les « casseurs ». Les reportages se succèdent sur les « galères » des automobilistes et des usagers des

transports, plutôt que sur les motivations des grévistes. Les mêmes organes ont pourtant du mal à trouver parmi les malheureux usagers des reproches aux grévistes et à leurs raisons de faire grève. L'éditorialiste de France 2, Nathalie Saint-Cricq, a dénoncé « une radicalisation tous azimuts » de la CGT, qui « paralyse un pays malgré une base rabougrie et même si le mouvement s'essouffle »... quelques jours avant les manifestations du 26 mai, pourtant plus fournies que les précédentes. « La chienlit... fait tache d'huile », déplore Ouest-France. Jean-Michel Apathie, d'Europe 1, tweete quant à lui : « La CGT veut étendre le mouvement aux centrales

nucléaires et à l'électricité. Prochaine étape, la guerre civile ? L'appel aux armes ». On frémit.

C'est peut-être Gattaz qui décroche le pompon, assimilant les grévistes à des « voyous » et à « des terroristes ». Quand la France vend des avions de combat ou des missiles à des dictatures, c'est, nous dit-on, pour sauver des emplois, mais quand les travailleurs écornent les profits, c'est du terrorisme ! « Pour moi, le signe CGT est égal à chômage », ajoute sans rire celui qui avait promis un million d'emplois, qu'on attend toujours.

En fait, derrière la CGT, ce sont les travailleurs quand ils cessent de subir et se font entendre, que ces perroquets du grand capital attaquent. Et s'ils sont si hargneux, c'est parce que la lutte de classe n'est plus seulement menée par le patronat.

Michel Bondelet



Mode patronale : le costard de Macron

Le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, a été interpellé par deux salariés à Lunel (Hérault).

Au plus jeune des deux salariés, qui lui expliquait qu'il alternait des périodes de chômage et d'intérim depuis l'âge de 16 ans, et ajoutait qu'en un mois complet il n'avait pas les moyens de s'acheter un costume comme le sien, Macron a

répondu : « Vous n'allez pas me faire peur avec votre t-shirt. La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler. » Avant de tourner le dos et de s'éloigner à la rencontre « des jeunes qui veulent bosser ».

Celui-là, il n'a pas encore été habillé à la mode Air France, mais il fait tout pour le mériter !

J. L.

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Perpignan

Dimanche 5 juin
Terrain de la Chapelle Saint-Pierre
Claira
(Pyrénées-Orientales)
à partir de 11 h 30

Bourges

Samedi 11 juin
Salle des Fêtes
Vignoux-sous-les-Aix
de 14 h 30 à minuit
À 19 h 30 : allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole nationale

Marseille

Dimanche 19 juin
Parc des loisirs de Valabre
Gardanne
(Bouches-du-Rhône)
À 16 h : allocution de Nathalie Arthaud

Cercle Léon-Trotsky

Face aux ravages de la mondialisation capitaliste, l'impasse du souverainisme

Vendredi 10 juin à 20 h 30

Aubervilliers
Docks de Paris Eurosite

Avenue des Magasins-Général, bâtiment 282
Métro Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

Après le 26 mai : poursuivre la mobilisation

300 000 manifestants se sont rassemblés dans les rues du pays le 26 mai, selon la CGT, lors de la huitième journée de mobilisation. Plus nombreux que la semaine précédente, ils ont témoigné du rejet, toujours aussi fort, de la loi El Khomri et plus généralement des attaques du gouvernement et du patronat contre les salariés.

À Paris, où ils étaient près de 20 000, mais aussi à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille, à Lyon, à Clermont-Ferrand, à Nantes et Saint-Nazaire, à Tours, à Angers, dans plus de 110 villes grandes, moyennes et petites, les cortèges ont rassemblé des salariés dont certains se mobilisaient pour la première fois depuis le début du mouvement.

Les grèves dans les

raffineries et les blocages des dépôts pétroliers ont renforcé la détermination de ceux qui se mobilisent qui, s'ils restent minoritaires, bénéficient de la sympathie de la grande majorité du monde du travail.

Depuis le 26 mai, la mobilisation a pris de multiples formes : blocage de ronds-points, barrages routiers dans l'agglomération rouennaise, à l'entrée de la plateforme logistique de

Miramas, au terminal pétrolier marseillais ; des raffineries sont à l'arrêt dans les Bouches-du-Rhône. Aux appels à la grève à la SNCF, à la RATP, dans les transports aériens, se sont ajoutés des appels à manifester localement le 2 juin.

Le mardi 14 juin, les confédérations syndicales opposées à la loi El Khomri appellent à une manifestation nationale à Paris. Cette journée représentera une étape importante pour le mouvement. Elle doit être un succès et regrouper, encore plus nombreux, ceux qui refusent la loi des patrons.

Viviane Lafont



À Saint-Nazaire

En Loire-Atlantique, les manifestations contre la loi travail se sont renforcées depuis le passage en force du gouvernement avec l'utilisation de l'article 49.3.

Les travailleurs portuaires et ceux de la raffinerie de Donges se sont mis en grève partielle ou totale depuis le 17 mai, bloquant la circulation des navires et les approvisionnements d'essence.

Dans d'autres entre-

prises de la localité, des travailleurs ont tenu à faire plus que la participation aux journées nationales, sans toutefois se mettre complètement en grève.

Ainsi, le 24 mai, tous les accès de la zone industrielle des chantiers navals

STX ont été bloqués de manière très efficace, avec l'assentiment de ceux qui, malgré tout, franchissaient les piquets de grève. Jeudi 26, les zones industrielles d'Airbus de Saint-Nazaire et Nantes ont été bloquées, avec la même solidarité des salariés non-grévistes et des voyageurs de l'aéroport de Nantes, situé sur la zone industrielle. Cette action a d'ailleurs été reconduite à Nantes, le lendemain

matin. Plusieurs centaines de travailleurs ont participé à chacun de ces blocages, dont celui du dépôt pétrolier de Donges qui a duré une semaine.

Les manifestations de Saint-Nazaire et de Nantes du 26 mai ont aussi permis de constater que le mouvement était loin de l'essoufflement annoncé par la presse, avec plusieurs milliers de participants.

À Saint-Nazaire, la

manifestation s'est déroulée dans la zone commerciale d'Auchan, à l'extérieur de la ville. Sur le parcours, de nombreux salariés du commerce sont sortis de leur magasin pour manifester leur soutien. C'est ensuite une coupure de courant généralisée à toute la zone commerciale qui a conclu de manière très à propos cette manifestation.

Correspondant LO

À Clermont-Ferrand

En cette huitième journée de grève et de manifestation, la mobilisation s'est maintenue avec environ 2 000 manifestants.

Les travailleurs des mêmes entreprises des journées précédentes étaient encore là, beaucoup reprenant le slogan « *Retrait de la loi travail* ». Il y avait eu des appels à des arrêts de travail, notamment chez Michelin, avec des débrayages dans les ateliers.

Le trajet était inhabituel,

allant de la place Delille à la gare SNCF, où plus d'une centaine de cheminots occupaient la gare. Après un discours d'un responsable CGT des cheminots, la grève reconductible a été votée à main levée à partir du 1^{er} juin.

Les manifestants, dont le nombre avait presque

doublé, sont allés jusqu'à la préfecture. Et même une partie – environ 500 – ont prolongé leur marche jusqu'au palais de justice, où se déroulait le procès d'un militant CGT emprisonné depuis un mois, suite à des incidents à la mairie.

Des militants CGT du bâtiment dans la zone industrielle du Brezet ont diffusé un tract de protestation contre la mise en place du compte de pénibilité à partir du 1^{er} juillet, en

rappelant que les métiers du bâtiment sont parmi les plus durs et les plus dangereux, avec 200 morts par an.

Des actions de blocage ont eu lieu à Cournon, devant la plateforme logistique de marchandises des magasins Simply Market du groupe Auchan. Des militants CGT, dont une partie avait bloqué l'entrepôt d'essence situé dans la même zone industrielle et qui avaient été délogés par

la police quelques jours auparavant, ont refait un barrage devant cette plateforme, avec le renfort de militants de Nuit debout. Plus aucun camion n'entre ou ne sort depuis quelques jours, ce qui a touché très vite des magasins Simply dont certains rayons sont vides. Quant au personnel de cette plateforme, environ 400 salariés, les trois quarts se sont mis en grève.

Correspondant LO

Dans le Maine-et-Loire

Dans le Maine-et-Loire, les manifestations du 26 mai ont été parmi les plus réussies depuis le début du mouvement, tant par le nombre de manifestants – environ 3 000 – que par l'ambiance, chaleureuse et combative. Nombre d'entre eux disent vouloir monter en car à Paris le 14 juin.

À Angers, le défilé appelé par l'intersyndicale CGT-FO-Solidaires-FSU a rassemblé plus de 2 000 personnes. Emmenée par les grévistes du service urgences du CHU et par quelques dizaines de

lycéens et étudiants, la manifestation a emprunté un long parcours, avec blocage de la rocade et de la ligne de tramway. Les grèves à la SNCF, dans les raffineries et les ports, les couacs au sommet de l'État : tout cela

faisait discuter, et le sentiment dominait que le mouvement était en train de trouver un second souffle. L'après-midi, une centaine des manifestants du matin se sont retrouvés sur la zone industrielle de Trélazé, pour un barrage qui, s'il n'aura duré que l'après-midi pour cause d'intervention de la police, a eu le mérite de contribuer à l'atmosphère contestataire.

À Cholet, la manifestation a regroupé près de

300 travailleurs, dont une grosse centaine venue de l'usine Michelin. Leur banderole « *Refusons de faire les frais de la crise* » était bien visible et leur slogan était « *Hollande, Gattaz vos lois, on n'en veut pas !* ». Constitué aussi d'autres travailleurs du secteur industriel, le rassemblement avait de l'allure et chacun en est reparti avec la détermination de ne pas en rester là.

Dans les sous-préfectures de Saumur et de

Segré, les rassemblements ont été nombreux également, respectivement de 150 et 300 manifestants. À Saumur, la banderole de l'Union locale CGT proclamait « *On ne lâchera rien !* ». À Segré, les grévistes, venus notamment de chez Paulstra, Manitou et la Toque angevine, ont terminé le défilé en bloquant un temps l'axe Angers-Rennes.

Correspondants LO

Dans la région de Marseille

Autour de l'étang de Berre comme de Marseille, durant la dernière semaine de mai les grèves, blocages et rassemblements se sont multipliés.

Lundi 23 mai, au rond-point Saint-Gervais de Fos-sur-Mer, des militants avaient installé des piles de pneus pour barrer l'accès au dépôt pétrolier de Fos où s'approvisionnent les camions-citernes. Les CRS ont mis fin à ce blocage à coups de lacrymogènes. Mais le fonctionnement des raffineries est pour le moins perturbé par des grèves.

Jeudi 26, il y avait au fond de la rade quinze navires pétroliers qui ne pouvaient pas charger ou décharger leur cargaison, ainsi que quatorze autres bloqués eux à quai, car les travailleurs de Fluxel, la filiale hydrocarbures du Grand port maritime de Marseille (GPMM) étaient en grève.

Dès 6 heures du matin, à 500, des dockers de Fos,

des ouvriers de Filpac (le Livre), de la pétrochimie, des militants CGT, CNT, Solidaires et JC, bloquaient deux ronds-points de la zone industrielle de Vitrolles, l'Anjoly et Les Estroublans. Ils distribuaient des tracts aux automobilistes, des travailleurs à cette heure matinale, puis toutes les cinq minutes, retiraient les palettes pour les laisser passer au comptegouttes. Il y avait bien plus d'automobilistes qui klaxonnaient leur soutien que d'énervés qui insultaient les manifestants.

Mais un conducteur de semi-remorque a foncé pour forcer le passage qui se refermait après avoir laissé passer un couple avec sa petite fille. Un militant de Filpac et une militante de l'UL de Vitrolles,



travaillant à La Poste, ont été gravement blessés. Le poids lourd a accroché la voiture dont les passagers ont été choqués. Puis il a percuté l'arrière des voitures qui se trouvaient devant lui. Les militants l'ont sorti manu militari de la cabine. Il a été récupéré par la police.

À Fos, où l'un des ronds-points était aussi bloqué, un militant a été blessé par un conducteur énervé.

À Marseille, les manifestations se sont succédé

dans une ambiance moins tendue, mais tout aussi déterminée. Mercredi 25, une manifestation de cheminots, de salariés de l'ex-SNCM, et du port, était partie de la place Castellane pour bloquer le tunnel Prado-Carénage, malgré les lacrymogènes des CRS. Finalement les usagers avaient pu emprunter le tunnel pour une fois gratuitement. Jeudi 26 au matin, quelques centaines de manifestants de la FSU, Sud, CNT, se sont regroupés devant le Medef,

en bas de La Canebière, puis ont rejoint le rassemblement CGT à la Joliette, se retrouvant à 2000. Pendant ce temps, à l'appel de FO, quelque 500 manifestants bloquaient le tunnel sous la gare Saint-Charles. Vendredi 27, un rassemblement de 1500 personnes, surtout des travailleurs et militants d'Air France, envahissait le hall 4 de l'aéroport de Marignane, en soutien aux militants condamnés pour une chemise déchirée.

Correspondant LO

À Tours : première expérience des lacrymos

Le 26 mai, la manifestation à Tours était encore aussi nombreuse que le jeudi 19, avec à nouveau une grosse majorité de cortèges CGT. Au total, plus de 3000 manifestants portaient des banderoles de différents secteurs, notamment l'énergie et les cheminots, plus nombreux que les semaines précédentes.

Depuis le début du mouvement, les manifestations sont de plus en plus animées et dynamiques, avec chaque fois plus de salariés, compensant la participation moindre des jeunes, étudiants ou lycéens.

Comme la semaine précédente, une bonne partie

du cortège avait poursuivi tranquillement au-delà du parcours initialement prévu. Mais quelques centaines de mètres plus loin, les manifestants ont senti picotements et suffocations qui ne devaient rien aux habituels fumigènes. Une escouade de policiers bardés de casques et de boucliers non seulement barrait la route mais avait commencé à tirer des grenades lacrymogènes, après de bien discrètes sommations, sur le cortège qui s'avancait, mamies, poussettes et enfants compris.

Tandis que beaucoup s'abritaient des gaz dans

les ruelles adjacentes, avant de repartir, le reste du cortège faisait demi-tour. De partout fusaient les noms d'oiseaux à l'égard des policiers, qui avaient trouvé là le moyen de mettre en colère les plus pacifiques des manifestants.

La police a pourchassé une bonne partie de l'après-midi les quelques dizaines de jeunes ou moins jeunes qui restaient à occuper la rue principale de la ville. Pour finir, elle en a arrêté trois, dont un mineur, qui sont actuellement sous le coup de poursuites judiciaires.

Correspondant LO



Le 26 mai à Tours.

À Amiens : prison ferme contre un manifestant

Dix mois de prison dont un ferme et 18 mois de mise à l'épreuve. Voilà la condamnation qui frappe un manifestant jugé en comparution immédiate à Amiens lundi 30 mai.

Celui-ci avait participé, comme des centaines d'autres, au blocage du périphérique et de la place de la gare de la ville lors de la journée du 26 mai. Il a aidé au déchargement des pneus sur la chaussée, ainsi qu'à un rassemblement dans le

hall de la mairie.

Suite à cette manifestation, deux manifestants, une étudiante et un lycéen ont été placés en garde à vue, et leurs logements ont été perquisitionnés. Selon la loi, ils risquent jusqu'à cinq ans de prison pour avoir jeté... un micro sur la police qui les chargeait.

Huit ouvriers licenciés de Goodyear-Amiens avaient eux aussi été condamnés à neuf mois de prison ferme au début de

l'année. Par contre, nulle condamnation pour les actionnaires de l'entreprise qui jouxte Goodyear, Valéo-embayages, qui a condamné à la mort par absorption d'amiante des dizaines de travailleurs.

Un nouveau rassemblement est prévu à l'occasion du jugement des deux étudiants vendredi 3 juin à 8 h 30 devant le palais de justice d'Amiens.

Correspondant LO

Besançon : comité d'accueil pour El Khomri

La ministre du travail Myriam El Khomri était à Besançon vendredi 27 mai. En tournée pour défendre la loi qui porte son nom et qui est rejetée massivement par les travailleurs, elle a choisi de venir ici inaugurer une école de cuisine.

Cette école, créée par un grand chef, est située dans les locaux de l'ancienne entreprise horlogère Lip, restée un symbole de la lutte des travailleurs contre la fermeture de l'entreprise, dans les années 1970. Près de 300 personnes ont manifesté devant ces

locaux pour rejeter la loi travail.

Charles Piaget, qui a été un des meneurs de la lutte des travailleurs de Lip, interrogé par France 3 Franche-Comté, a dit ce qu'il pensait de cette visite: «Je considère que venir défendre cette loi dans les locaux de Lip, est une provocation. La lutte des travailleurs de Lip est un symbole de la lutte collective, sa loi va à l'encontre de toutes ces valeurs. Elle pousse à l'individualisme, au débrouillez-vous dans chaque entreprise...»

Correspondant LO

SNCF : la grève reconductible à l'ordre du jour

Après trois mois marqués par des appels à des journées d'action espacées contre la loi El Khomri et la déréglementation du travail dans la branche ferroviaire, la mobilisation à la SNCF devrait entrer dans une nouvelle phase.

En effet, les cheminots sont appelés à partir du 1^{er} juin à une grève de 24 heures reconductible par les syndicats CGT, Sud Rail, FO et UNSA.

La semaine précédente, le blocage et la grève dans les dépôts de carburants et les raffineries, la mobilisation des routiers avaient déjà modifié le climat. En effet, le rejet de la loi travail mettait en branle d'autres secteurs du monde

du travail. Les discussions allaient aussi bon train sur la fébrilité du gouvernement qui, d'une part, insultait les grévistes et la CGT et, d'autre part, faisait un petit pas en arrière sur le paiement des heures supplémentaires face aux routiers.

Le ton plus combatif et déterminé du dirigeant national de la CGT, Philippe Martinez, était aussi remarqué.

Comme bon nombre de travailleurs, les cheminots sont opposés à la loi travail malgré le baratin de leur direction, cherchant à les convaincre par mail et papier glacé qu'ils ne sont pas concernés. Les manœuvres du gouvernement et de la direction SNCF, avec l'appui de la CFDT, qui présentent quelques reculs sur l'accord d'entreprise comme positifs, ne réussissent pas à convaincre les cheminots qu'ils n'ont rien à craindre. La démolition du droit du travail est en cours dans la branche ferroviaire comme dans tout le monde du travail.

Pour autant, si la grève qui démarre s'annonce plus suivie que lors des précédentes journées d'action à la SNCF, il faut tout de même vaincre les hésitations de nombreux cheminots à entrer dans une lutte reconductible.

Dans les jours précédant la grève du 1^{er} juin, les interrogations résidaient surtout dans la capacité et la volonté des directions syndicales à engager la lutte. En effet, depuis l'annonce simultanée, en février, du projet de loi travail et du projet de décret-socle dans le ferroviaire, les cheminots ont été appelés à pas moins de huit journées d'action. Une minorité de cheminots, lassés de n'être pas appelés à engager la lutte, étaient partis en grève reconductible à partir du 18 mai. Mais l'absence d'appel de la CGT dans ce sens avait dissuadé

le plus grand nombre.

Puisqu'enfin le signal de la lutte a été donné, il faut donc convaincre les hésitants que c'est le moment de peser de tout son poids dans la bataille et de s'engager dans la grève.

Les 150 000 cheminots présents à l'échelle du territoire constituent une force considérable pour mettre en échec les projets antiouvriers de la direction et du gouvernement. Ils seront d'autant plus forts qu'ils seront nombreux dans la grève et que celle-ci sera menée démocratiquement et de façon active, avec une présence maximum de grévistes dans les assemblées générales pour prendre toutes les décisions nécessaires. De cette façon, les grévistes pourront préserver leur unité et s'adresser à tous les autres travailleurs pour les entraîner dans la lutte.

Christian Bernac

Paris : violences policières

Sous prétexte de répondre à quelques minorités de « casseurs », la police a, à plusieurs reprises et dans plusieurs villes, foncé sur les manifestants, bousculant, frappant et interpellant ceux qu'elle trouve sur son passage.

C'est ce qui s'est passé lors de la manifestation parisienne du 26 mai dernier.

Plusieurs photographes ont été victimes de tirs tendus et de coups de matraques d'après le SNJ CGT (Syndicat national des journalistes). Un journaliste de 28 ans est toujours hospitalisé, dans le coma, après avoir été touché par une grenade de désencerclement lancée par les policiers. Une trentaine de manifestants ont été arrêtés. Parmi eux se trouvait un militant de la CGT qui travaille dans le secteur de

la petite enfance du 19^e arrondissement de Paris et militant de l'Union locale CGT. Jeté à terre, frappé au visage, il a été embarqué et placé en garde à vue pour « agression sur les forces de l'ordre, jet de projectile... ». Prévenus rapidement de cette arrestation, des dizaines de militants se sont rassemblés devant le commissariat du 5^e arrondissement pour réclamer la libération de leur camarade dont le seul tort était de se trouver dans le cortège des manifestants place de la Nation.

Il a été libéré le lendemain matin, aucune charge n'ayant été retenue contre lui. L'intervention de la veille et la protestation rapide des syndicats et de partis politiques ont sans doute joué un rôle déterminant. Mais, pour d'autres manifestants isolés, l'issue est différente, car des condamnations tombent régulièrement lors des comparutions immédiates qui suivent les gardes à vue.

En faisant en sorte que des participants aux défilés se trouvent ainsi condamnés pour avoir simplement manifesté, le gouvernement tente en vain de dissuader les salariés révoltés contre la loi El Khomri de se joindre aux cortèges.

Martine Anselme

Le FN contre le mouvement

Si le Front national dénonce la loi El Khomri, il ne le fait pas du point de vue de la classe ouvrière. Et s'il s'oppose au gouvernement, c'est contre les travailleurs en lutte qu'il a nettement haussé le ton ces derniers jours.

Les dirigeants du FN reprochent à cette loi de ne pas aller assez loin : Marion Maréchal-Le Pen réclame par exemple « des mesures fortes en faveur des entreprises désireuses de se développer et de recruter » car il faudrait « effacer les multiples entraves à l'embauche et à l'investissement », comme le compte pénibilité ou le « carcan des 35 heures ».

Le FN incrimine la « soumission » du gouvernement à l'Union européenne, sa « faiblesse » et son « laxisme » face aux « violences » et face aux syndicats auxquels il n'oserait pas s'affronter... Mais jamais il ne met en cause

les patrons.

Au contraire, il prétend défendre « la France », « le peuple », « l'intérêt général », comme s'il pouvait y avoir des intérêts communs entre exploités et exploités sous prétexte qu'ils ont une même carte d'identité. Et s'il fait mine ici ou là de s'inquiéter du sort des salariés, il condamne la lutte de classe... quand les travailleurs la mènent. Dans un communiqué, Marion Maréchal-Le Pen en rajoute contre la CGT, « ces syndicalistes, ultimes adeptes d'une lutte des classes périmée », une « minorité » qui « prend en otage » le pays. Elle reprend les mots de la propagande patronale,

elle dénonce les blocages et les grèves qui risqueraient selon elle de causer du chômage technique en fragilisant les entreprises et dissuaderaient des capitalistes étrangers d'investir en France.

Elle réclame plus de répression contre les travailleurs mobilisés : « *Que Manuel Valls cesse d'avoir la main qui tremble et assume son autorité en faisant cesser cette stratégie du chaos.* »

Marine Le Pen, sa tante, peut faire patte de velours et prétendre dans ses campagnes électorales qu'elle est du côté des classes populaires, mais la réaction des dirigeants de son parti lorsque les travailleurs relèvent la tête montre qu'ils sont et seront de vigilants chiens de garde des intérêts des possédants contre les exploités.

Nicolas Carl

Liberté de la presse : à combien la ligne ?

Jeudi 26 mai, dans le cadre de la journée d'action contre la loi travail, la CGT du Livre, regroupant les ouvriers qui fabriquent les journaux, avait demandé aux patrons de presse de passer un communiqué expliquant le point de vue syndical sur la loi travail.

Les quotidiens nationaux, à l'exception de *L'Humanité*, ont refusé. La CGT s'est donc tournée vers un autre moyen d'action pour s'exprimer, la grève, et les journaux n'ont pu sortir dans leur version papier.

Cette action, pourtant légitime et légale, a déclenché un tollé du PS au FN, et toute la scène médiatique, rédacteurs en chef et directeurs, a crié au retour du goulag, du parti unique et du stalinisme. Tous ceux qui se disaient bâillonnés ont vite trouvé micros et caméras et on les a entendus, comme on les entend tous les jours...

Ceux qui crient ainsi à la liberté de la presse sont les salariés des grands patrons, de Bouygues, de Dassault, de Lagardère, d'Arnault et autres qui détiennent les titres de la presse écrite, mais aussi les radios et les télévisions. Ils plaident chaque jour pour la baisse du prétendu coût

du travail, calomnient les ouvriers qui luttent, crachent sur les syndicalistes, bénissent les ventes d'armes, soutiennent les profiteurs de guerre. Même lorsqu'un de leurs patrons respectés les vend, meubles et immeubles, titres et conscience professionnelle compris dans la transaction, ils considèrent encore que cela fait partie de la liberté de la presse, dans ce pays de la « libre entreprise ».

Cette liberté de la presse-là, c'est la liberté des capitalistes de se payer des organes de presse pour défendre leurs intérêts particuliers et ceux de leur classe, la liberté que s'arrogent les possédants de donner, jour après jour, leur version des choses. Mais, même pour ce faire, les capitalistes ont besoin du travail des ouvriers, comme la grève des travailleurs du Livre l'a rappelé à ces messieurs!

Paul Galois

PSA: débrayages contre la loi travail et le projet de la direction

Judi 26 mai, profitant de la journée de mobilisation nationale contre la loi travail, et à l'appel du syndicat CGT du groupe PSA, plus de 2 300 travailleurs des différentes usines du groupe ont débrayé pour dénoncer le nouveau plan de compétitivité de la direction. Plus de 1 000 travailleurs y ont participé à Mulhouse, 270 à Vesoul, 250 à Sevelnord, 200 à Poissy, 150 à Sochaux, plus de 100 à Valenciennes, 100 à Saint-Ouen,... Et mardi 31 mai de nouveaux rassemblements étaient organisés sur certaines usines.

À Mulhouse

Judi 26 mai, plus d'un millier d'ouvriers de l'usine PSA Mulhouse ont débrayé environ deux heures à l'appel de la CGT sur l'ensemble des trois équipes (matin, après-midi et nuit).

Depuis plusieurs jours, les mesures de flexibilité contenues dans le nouvel accord de compétitivité en projet faisaient discuter dans les ateliers. Travail du samedi après-midi, multiplication de samedis matins travaillés pour alimenter un compteur qui sera débité en cas de période de chômage, mise en place d'équipes de nuit à temps partiel et horaires variables, vol de jours de congés d'ancienneté, etc., autant de mesures qui ont provoqué du

mécontentement, au moment où les milliards d'euros de bénéfices s'affichent au compteur de PSA. Pour une grande partie des travailleurs, rien ne justifie de devoir encore faire des sacrifices, alors que le premier accord de compétitivité, qui date de 2014 seulement, a déjà imposé des reculs.

L'idée de débrayer a ainsi fait son chemin, et lorsque la CGT a appelé à des arrêts de travail pour le jeudi 26, de nombreux ouvriers en ont discuté, se sont parfois convaincus les uns les autres, se sont comptés. Cet appel, relayé dans d'autres usines du groupe, a conduit la direction à annoncer oralement quelques reculs, la veille

À Sochaux

Le 26 mai, à l'appel du syndicat CGT de l'usine, plus de 150 travailleurs d'une tournée se sont mis en grève contre les attaques du plan de PSA, le « NEC » (Nouvel Élan pour la Croissance), qui prévoit entre autres la généralisation des samedis travaillés non payés, mais aussi contre la loi travail. Après s'être rassemblés à une porte de l'usine, l'assemblée de grévistes a voté de retourner dans l'entreprise et de faire le tour des chaînes des deux plus importants secteurs de fabrication, le ferrage et le montage, puis de rejoindre les blocages qui se tenaient

simultanément à plusieurs ronds-points proches des portières de l'usine.

Un cortège très dynamique a défilé en scandant: « La loi travail, on n'en veut pas », « Le contrat PSA, on n'en veut pas » et « La force des travailleurs c'est la grève ». Dans les rangs des grévistes, une dizaine d'ouvrières qui débrayaient pour la première fois étaient contentes et fières de l'avoir fait. L'enthousiasme des grévistes a rencontré la sympathie des travailleurs qui ont hésité à arrêter le travail cette fois-ci, nombreux discutant fraternellement, certains



du débrayage: le travail du samedi après-midi était la mesure qui cristallisait le plus de réactions, aussi son retrait du projet d'accord était là pour tenter de « dégonfler » la mobilisation qui s'organisait dans l'usine. Partout, les chefs relayaient le même discours: « les négociations ne sont pas finies, cela ne sert à rien de faire grève », accompagné tantôt de pressions, tantôt de promesses en direction des ouvriers qui affichaient leur participation au débrayage.

Mais il en fallait plus pour que le mécontentement retombe! Et le lendemain, l'usine connaissait le débrayage avec la plus forte participation depuis de nombreuses années: dès

le matin, 300 ouvriers de tous les secteurs de l'usine se retrouvaient pour défilé le long de la ligne de montage, imités par 400 autres l'après-midi, pour finir par plus de 300 ouvriers en équipe de nuit. La ligne tournait beaucoup moins vite que d'habitude, la direction avait mobilisé des chefs et des techniciens pour tenter de faire les voitures, à deux ou trois par poste... mais l'essai n'a pas été concluant, vu le nombre de voitures accumulées dans le secteur des retouches en bout d'usine.

À l'issue de chacun des trois débrayages, les ouvriers se sont retrouvés en assemblée générale. Dans les trois équipes, ils ont voté pour se retrouver le

31 mai, lendemain d'une nouvelle réunion de négociations, pour débrayer et faire le point.

Même si la participation a été en baisse lors de cette nouvelle journée, plusieurs centaines d'ouvriers ont encore fait grève pour se retrouver dans des assemblées générales. Cela leur a notamment permis de discuter de leurs revendications et de la suite de la mobilisation.

Cela fait très longtemps que des travailleurs de l'usine ne se sont pas rassemblés de la sorte, en prenant le temps de se poser les problèmes collectivement. C'est de bon augure pour les semaines et les mois à venir.

Correspondant LO

disant: « le prochain coup, je viens avec vous ». Arrivés au montage, voir que toutes les chaînes étaient à l'arrêt a mis du baume au cœur des grévistes qui ont repris de plus belle les slogans. De son côté, la direction avait choisi de ne pas en rajouter et quelques agents de maîtrise seulement ont suivi le cortège dans les ateliers pour le surveiller.

À l'extérieur, ce même

jour, « un blocage filtrant » des ronds-points proches des portières de l'usine avait été décidé par l'Union locale des syndicats CGT. Ces blocages ont regroupé environ 250 travailleurs des usines alentour, de l'hôpital, d'EDF, et d'autres. Quand les grévistes de l'usine les ont rejoints, ils ont été accueillis par des applaudissements. Les camions livrant des pièces

pour la production se sont vite retrouvés coincés comme bien des automobilistes qui ont pris le temps d'attendre, parfois avec humour, en sortant une canne à pêche du coffre de leur voiture. Le soutien moral au mouvement et la compréhension étaient au rendez-vous et ont permis bien des discussions.

Correspondant LO

Valenciennois: Safran et Air France, chasseurs de prime!

Pour faire venir cette entreprise de réparation d'aviation dans le Valenciennois, les dirigeants de la région ont multiplié les offres pour battre leur « concurrent » de Vendée. C'est à qui arrosera le plus les patrons: Alain Bocquet (PCF), qui dirige la communauté d'agglomération du Valenciennois promet des aides sur la voirie, les

parkings, le prix du terrain... Xavier Bertrand (Les Républicains), à la tête de la région, offre quant à lui un million d'euros de subventions. Quelques chômeurs de moins ici, mais quelques-uns de plus en Vendée... seuls les capitalistes y gagnent.

Safran est un groupe qui fait plus de

3,3 milliards d'euros de bénéfices, Air France, 816 millions: l'argent public coule à flot pour venir encore grossir les bénéfices des grands groupes capitalistes, alors que dans tous les services publics, pour les salariés et les usagers, c'est l'austérité. C'est scandaleux!

Correspondant LO



L'Europe aux migrants : mourez, mais pas sur notre sol !



La terrible liste des migrants morts en ayant tenté de franchir la Méditerranée s'allonge. Le Haut commissariat aux réfugiés avance le chiffre de 880 morts en quelques jours. 12 000 ont été recueillis en mer et ramenés en Italie la semaine dernière. À ce rythme, « les arrivées pourraient dépasser les 200 000 cette année ».

Les grandes puissances ont plongé le Moyen-Orient dans un chaos sanglant, par leurs interventions militaires directes et par leur soutien aux groupes armés et aux dictateurs qui rattachent les populations. Cette politique a entraîné le départ forcé de millions de Syriens, Irakiens ou Afghans... La plupart trouvent refuge dans les pays frontaliers, comme le Liban ou la Jordanie, où ils n'échappent pas à la misère, et même à un certain niveau de violence. La minorité qui tente malgré tout de rejoindre l'Europe emprunte ces derniers temps la route des Balkans, de la Turquie à l'Allemagne ou à l'Angleterre, en passant par la Grèce. Cela limitait le temps passé sur la Méditerranée et les risques de cette traversée.

C'est cette route que les puissances européennes ont décidé de bloquer. D'abord en confiant depuis le 18 mars, au régime autoritaire d'Erdogan, le soin de maintenir les migrants à l'intérieur de la Turquie.

Camille Lulle

Tchad : Hissène Habré condamné, pas l'impérialisme français

Hissène Habré, l'ancien dictateur tchadien, a été condamné lundi 30 mai à la prison à vie par le tribunal de Dakar. Il avait régné sur le Tchad de 1982 à 1990, soutenu par la France, que dirigeait alors François Mitterrand, et par les USA. Selon une commission d'enquête tchadienne, 40 000 personnes sont mortes en prison ou ont été exécutées par sa police politique.

Après sa chute, Hissène Habré a continué à bénéficier de la bienveillance de ses anciens maîtres de Paris, même si ceux-ci soutenaient désormais l'actuel dictateur Idriss Déby. C'est le gouvernement français qui a demandé au président sénégalais Abdou Diouf de lui accorder l'asile politique en 1990. Cela permit à Hissène Habré de couler des jours paisibles pendant 24 ans, bien qu'une plainte ait été lancée contre lui dès 1992. L'argent du trésor tchadien qu'il avait emporté lui assura les complicités nécessaires. Cette longue impunité fut protégée par les gouvernements français, inquiets de voir mis en lumière leur complicité dans les crimes commis à l'époque, et par les dictateurs africains qui ne tenaient pas à voir jugé l'un des leurs. Mais les familles de victimes et leur avocat, soutenus par l'organisation Human Rights Watch, n'ont pas renoncé à traîner Hissène Habré à la barre des accusés.

Durant tout le procès, les témoignages se sont succédé pour décrire les sévices dont étaient victimes celles et ceux qu'il faisait arrêter. Chaque jour, des dizaines de

prisonniers entraînaient dans les locaux de la Direction de la documentation et de la sécurité (DDS), la police politique. Bien peu en sortaient. Ils étaient privés de nourriture et de boisson. La torture, qu'Hissène Habré suivait par talkie-walkie, était la règle. Les femmes étaient violées par les nerfis du régime, et certaines même ont témoigné l'avoir été directement par Hissène Habré.

Toutes ces horreurs étaient perpétrées non seulement avec la complicité, mais avec l'aide des gouvernements français et américains qui voyaient en Hissène Habré un rempart contre la Libye de Kadhafi. Des agents de la DGSE, les services d'espionnage français, formaient les hommes de la DDS. Des « conseillers » de la CIA rivalisaient avec eux dans cette sinistre besogne. L'armée française intervint à plusieurs reprises pour sauver la mise à Hissène Habré, menacé par son rival Goukouni Oueddeï que soutenait la Libye. Ce furent les opérations Manta et Épervier dès 1983. Les américains, eux, n'étaient pas avares en matériel militaire pour l'armée tchadienne.

François Mitterrand et ses gouvernements ont soutenu ce dictateur jusque dans les derniers mois, avant de le lâcher pour l'actuel président Idriss Déby. Celui-ci n'est pas plus reluisant. Ancien chef d'état-major d'Hissène Habré, conseiller pour les questions de défense et de sécurité, il coiffa pendant plusieurs années la DDS et fut lui aussi un tortionnaire en chef. Il dirigea en personne les tueries qui eurent lieu en 1984 dans le sud du Tchad contre les populations accusées de vouloir la sécession. Aujourd'hui, il aborde son cinquième mandat après un simulacre d'élection, emprisonne les opposants, fait tirer sur les manifestants et pille avec son clan les maigres ressources du Tchad.

Mais comme son prédécesseur, Idriss Déby jouit du soutien sans faille du gouvernement français. Hissène Habré servait de rempart contre Kadhafi. Idriss Déby reste le plus fidèle soutien de l'armée française au Mali et aujourd'hui l'état-major de l'opération Barkhane, censée arrêter les djihadistes, a son siège dans la capitale tchadienne. Pour les gouvernements français de toutes les époques, cela équivalait à un permis de faire régner la terreur sur sa population.

Les dictateurs tchadiens passent, et sont parfois jugés des années après, mais la politique de l'impérialisme français reste la même, toujours aussi sanglante.

Daniel Mescla

Argentine : un procès contre d'anciens militaires

Le 27 mai à Buenos Aires, quinze anciens militaires, dont un ex-dictateur, ont été condamnés à des peines allant jusqu'à vingt ans de prison, pour leur participation à l'opération Condor sous la dictature.

Le plan Condor était un réseau de collaboration des jeunes militaires qui dirigeaient six pays d'Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay, dans les années 1970 et 1980, dans le but de traquer et d'éliminer les opposants : militants ouvriers, guérilleros, étudiants révolutionnaires. On compte officiellement 105 victimes de l'opération Condor. Mais les victimes de ces juntes militaires furent bien plus nombreuses : par exemple, plus

de 30 000 personnes « disparues » en Argentine entre 1976 et 1983.

Ces dictatures étaient soutenues par les États-Unis, et le dispositif Condor était connu et encouragé par le gouvernement américain. Des documents cités lors du procès ont rapporté les propos de Henri Kissinger, alors ministre des Affaires étrangères américain à un membre de la junte militaire argentine : « Si l'y a des choses qui doivent être faites, faites-les. Mais vous devez

reprandre rapidement les procédures normales. »

L'opération Condor bénéficia aussi de la coopération d'officiers français, comme Aussaresses, qui formèrent les militaires sud-américains aux méthodes de torture expérimentées en Indochine et en Algérie.

En Argentine, les premiers procès contre les militaires, dans les années 1980, se conclurent par des lois d'amnistie. Il a fallu la crise de 2001 pour que le gouvernement Kirchner, en quête de soutien sur sa gauche, annule les lois d'amnistie et relance les procès contre les tortionnaires. Mais dans les autres anciennes dictatures d'Amérique latine, les

Maroc : cinq mois de grève à Maghreb Steel

Les 12 et 17 mai, les grévistes de Maghreb Steel organisaient un sit-in devant le siège de la Banque populaire de Casablanca, impliquée dans le plan de restructuration de leur usine. En grève depuis décembre 2015, ils luttent pour la reconnaissance du droit syndical, le respect du Code du travail et la revalorisation des salaires.

Installée dans les environs de Casablanca, l'aciérie Maghreb Steel compte parmi les grands complexes sidérurgiques d'Afrique du nord. Fondée en 1975 par une famille de la bourgeoisie marocaine, la famille Sekkat, l'entreprise est passée sous le contrôle de plusieurs banques en 2010 suite à d'importantes difficultés financières. Ces difficultés n'ont pas affecté la famille Sekkat, qui a su opportunément diversifier ses activités, mais elles ont eu pour conséquence le licenciement de 500 ouvriers, parmi lesquels de nombreux ouvriers âgés, atteints d'incapacités chroniques ou de maladies professionnelles.

Les conditions de travail ont toujours été dures dans cette entreprise, depuis ses débuts où la production de tubes en acier galvanisé se faisait manuellement, jusqu'à aujourd'hui où les ouvriers travaillent avec des produits chimiques dangereux et des sources radioactives. Les accidents du travail sont nombreux, de même que les maladies professionnelles (maladies pulmonaires, accidents cardiaques, cancers), et souvent non déclarés. Les journées peuvent aller jusqu'à 12 heures, pour des salaires mensuels de 3 500 dirhams net (environ 350 euros alors qu'un loyer à Casablanca

peut dépasser 200 euros).

En mars 2015, des ouvriers ont créé le syndicat UMT dans l'entreprise pour défendre leurs intérêts face aux attaques patronales de plus en plus nombreuses. Il a rapidement regroupé 1 200 adhérents, sur un total de 1 500 salariés. Lors des élections du personnel qui ont suivi, leurs candidats se sont tous fait élire. Une première grève de 24 jours a éclaté en août 2015 après le licenciement de 40 salariés adhérents au syndicat. Elle a abouti à la signature d'une charte sociale garantissant en théorie le respect du droit syndical, mais les attaques ont repris quelques mois plus tard.

Elles sont le fait d'Amar Drissi, le nouveau directeur engagé pour effectuer la restructuration de l'entreprise. Ce personnage est connu au Maroc, et plus largement en Afrique, pour être un



Manifestation de grévistes de Maghreb Steel, à Casablanca.

spécialiste de la « casse » des syndicats. Il a déjà fait ce sale travail aux Charbonnages du Maroc, puis à la Centrale laitière, à la Cosumar, chez Lesieur, dans les phosphates...

Le 19 décembre 2015, le licenciement de sept salariés qui étaient à l'origine du syndicat a déclenché une nouvelle grève. 950 travailleurs ont arrêté le travail, bloquant totalement la production et investissant l'usine pendant trois jours. Aujourd'hui, plusieurs centaines d'entre

eux sont toujours en grève et continuent les sit-in, devant l'aciérie, la préfecture de Casablanca, les banques impliquées dans le plan de restructuration, malgré les violences policières à leur rencontre.

La direction joue l'usure. Elle ne paie plus les grévistes, mois de décembre compris, alors qu'ils n'ont commencé la grève que le 19 décembre ; elle a arrêté leur couverture maladie. Plusieurs grévistes ont été licenciés et sont poursuivis en justice sous l'accusation

fallacieuse de sabotage des machines de production. La direction fait travailler des intérimaires et des CDD employés par d'autres entreprises pour remplacer les grévistes, en toute illégalité. Pour les grévistes, il devient difficile de payer le loyer, d'envoyer les enfants à l'école, et même de subvenir aux besoins les plus élémentaires de la famille. Malgré tout, ils continuent à tenir bon, avec le soutien de leurs proches et de salariés d'autres entreprises.

Valérie Fontaine

Bayer-Monsanto : fiançailles d'empoisonneurs

Le groupe allemand de chimie industrielle Bayer propose de racheter son homologue américain Monsanto pour 55 milliards de euros.

Bayer, c'est l'aspirine et de nombreux autres médicaments, mais aussi les pesticides, les semences et toute la gamme des produits chimiques pour l'agriculture. Monsanto est connu pour ses semences génétiquement modifiées et son pesticide vedette, le Round Up. L'alliance entre ces deux entreprises formerait le premier groupe dans ce secteur et, si d'autres fusions en cours aboutissent, l'agriculture mondiale serait ainsi sous la coupe de trois sociétés seulement.

Bayer-Monsanto est capable de fournir le pesticide qui « nettoie » la terre en tuant tout, la semence génétiquement adaptée au pesticide et poussant malgré tout, les engrais nécessaires pour nourrir la plante dans cette terre appauvrie. Inutile de préciser que la semence donne des plantes stériles et qu'il faut donc racheter la semence chaque année... Cette culture est conçue pour de vastes exploitations et pour le marché mondial de

un marché où les besoins de la population comptent moins que les aléas de la spéculation.

Les conséquences immédiates de l'agriculture aidée par Monsanto ou Bayer sont connues. Elles vont de l'empoisonnement des travailleurs de la terre à celle des consommateurs, de la disparition des abeilles à celle des variétés cultivées anciennes, de l'appauvrissement des sols à la diminution des terres arables. Les conséquences à long terme peuvent se révéler plus catastrophiques encore.

Pour leur défense, les capitalistes de l'agro-chimie invoquent la nécessité d'une production et d'une productivité toujours croissantes. Il est certain que la production agricole doit répondre aux besoins de la population mondiale. Il serait stupide de se priver des acquis de la science agricole, y compris la chimie et la génétique. Mais, si les Bayer et Monsanto ont démontré leur capacité à faire croître les profits, ils n'ont rien prouvé en ce

qui concerne l'alimentation de l'humanité. La sous-alimentation et les famines persistent, conséquences directes du marché capitaliste.

De nombreuses campagnes ont été menées contre les empoisonneurs du type de Bayer, Monsanto et les autres. Certaines ont abouti à faire interdire des produits toxiques après des dizaines d'années d'utilisation, d'autres à faire indemniser des personnes empoisonnées. C'est déjà ça, mais ce n'est qu'une égratignure car les empoisonneurs ont un lourd passé. L'industrie chimique n'a pas fabriqué

que des médicaments et des engrais, elle a aussi produit les gaz de combat et ceux des camps d'extermination pour l'ancêtre de Bayer, l'agent orange de la guerre du Vietnam pour Monsanto. Qui sait ce qu'elle fabrique aujourd'hui ? Sa puissance, encore renforcée par les regroupements en cours, sa fusion avec les grandes banques, le fait que les États soient à son service, la mettent hors de portée de simples protestations. Pour éradiquer de tels ravageurs, il n'est qu'une méthode, la révolution sociale.

Paul Galois

Lisez la revue **Lutte de classe**, revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 176 (juin 2016)

Le mouvement pour le retrait de la loi travail : un second souffle

Le référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'UE : un faux choix pour la classe ouvrière

L'accord États-Unis-Iran et les calculs de l'impérialisme

La situation politique et sociale aux États-Unis

Le mouvement ouvrier français face au nationalisme

De Wendel, des maîtres de forges au parasitisme financier

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

Avril-mai 1956 : la révolte des rappelés

Le 2 janvier 1956, le Front républicain conduit par le Parti socialiste remportait les élections législatives au terme d'une campagne où il avait promis la paix en Algérie. Mais un mois après son investiture, le gouvernement du socialiste Guy Mollet réclamait à la Chambre des députés les pouvoirs spéciaux pour intensifier en Algérie la guerre commencée en 1954 et qui allait durer jusqu'en 1962. Ces pouvoirs spéciaux furent votés à une écrasante majorité par les députés, y compris par ceux du Parti communiste français.

Le gouvernement pouvant désormais gouverner par décrets, le 12 avril 1956 il rappelait en service actif les jeunes ayant terminé leur service militaire depuis moins de trois ans et prolongeait le service de ceux qui étaient sous les drapeaux.

Le rappel de jeunes de 23 ou 24 ans qui croyaient en avoir fini avec le service militaire a provoqué une véritable mutinerie, selon l'expression d'un rappelé de l'époque.

Dans une caserne, le drapeau tricolore est descendu du mât aux cris de « À bas Guy Mollet ! » À Carpiagne, des rappelés scandent : « Fusillez Mollet ! »

Dans un train parti du camp militaire de Mourmelon en direction de Marseille pour embarquer vers l'Algérie, les rappelés détellent plusieurs voitures à Bar-le-Duc. Le signal d'alarme est tiré à plusieurs reprises pour freiner le train. À Toul, trois cents rappelés montent à bord encadrés par les CRS. À Dijon, les rappelés se dispersent dans la ville. Après un nouvel arrêt forcé à Beaune, le train repart avec les rappelés.

Même arrivés en Algérie, des rappelés continuaient à manifester y compris dans les trains les emmenant sur le théâtre

des opérations militaires.

En août 1955, sous le gouvernement d'Edgar Faure, il y avait déjà eu des rappelés et des manifestations, dix-huit selon les historiens, mais en 1956 le mouvement est plus intense : 76 manifestations où se mêlent les rappelés et ceux qui les soutiennent.

À Grenoble, le 18 mai, des milliers de manifestants affrontent les CRS. Un Algérien a le pied arraché par une grenade offensive. Du ciment est coulé dans les aiguillages pour bloquer les trains. Le 23 mai, à Antibes, des centaines de manifestants s'opposent au départ de quinze rappelés, il y a vingt blessés. Le lendemain, au Havre, trois cents ouvriers du bâtiment bloquent un convoi. Le 27 mai, on recense des manifestations à Angers, Port-de-Bouc, Brive et Voiron. Le 28 mai, à Saint-Nazaire, six mille métallos, dockers et maçons de la CGT soutiennent vingt rappelés. La manifestation est réprimée par les CRS qui chargent au clairon !

Le gouvernement s'en prend aux journaux qui se font l'écho de la révolte des rappelés. Des perquisitions frappent le journal anarchiste *Le Libertaire* et *La Voix du Peuple*, le journal du MNA. L'hebdomadaire trotskyste *La Vérité*



Le Havre, 7 juin 1956.

est saisi. Puis sont saisis à plusieurs reprises *France Observateur*, *l'Express*, *l'Humanité* et *Témoignage Chrétien*, ainsi que des éditeurs de livres.

Néanmoins, pour faire avaler la pilule et rappeler qu'il reste « de gauche », le gouvernement a annoncé, en même temps que le rappel du contingent, des mesures à caractère social, rapidement adoptées au cours des trois premiers mois : la troisième semaine de congés payés, la réduction, mais pas la suppression, de l'abattement de zone sur les salaires (cet abattement avait pour conséquence de réduire le montant des salaires de province par rapport à ceux de la région parisienne) et la création d'un fonds national de solidarité pour les personnes âgées.

Le PCF complice de Guy Mollet

Après la manifestation du 18 mai à Grenoble, la fédération de l'Isère du PCF, qui avait appelé à cette manifestation, avait tenu à rappeler « son opposition à toute action qui ne revêt pas un caractère

de masse, aux actes isolés, aux actes de sabotage ». Dans le même communiqué, le PCF prétendait même y avoir vu « la présence significative de nombreux policiers en civils, des fascistes... ». Visiblement, le PCF ne tenait pas à ce que le mouvement des rappelés se développe.

La politique du PCF par rapport à la guerre d'Algérie était ambiguë. En 1955, quand les premiers contingents de rappelés furent envoyés en Algérie, le PCF avait protesté contre ces rappels. Dans la campagne électorale de 1956, il avait expliqué que la victoire de la gauche ramènerait ces rappelés à la maison et il multipliait les prises de position et les délégations pour exiger la paix en Algérie, la paix mais pas l'indépendance, ce qui laissait la place à toutes les interprétations.

Malgré tout, lorsque Guy Mollet fit sa volte-face pour envoyer les rappelés en Algérie, les militants du PCF ou des Jeunesses communistes furent souvent au premier rang des manifestations de rappelés.

Même le vote des pouvoirs spéciaux par le PCF à Guy Mollet n'empêcha pas le PCF de continuer de faire des déclarations dans *l'Humanité* contre la guerre. Mais si ce quotidien se faisait l'écho des manifestations de rappelés, son opposition à la guerre restait platonique.

Le PCF laissa ainsi volontairement sans consigne ni politique les militants dans ses rangs qui auraient pu organiser la résistance aux mesures de guerre et même faire échouer le rappel du contingent. Il avait fait le choix politique de rester dans la majorité gouvernementale, même si le Parti socialiste très anti-communiste ne voulait pas de lui et de ses 150 députés.

Ce choix politique du PCF, au final solidaire de la politique coloniale de l'impérialisme français, allait permettre cette levée de troupes qui fit alors passer de 200 000 à 500 000 le nombre de soldats français engagés dans la répression du mouvement d'émancipation nationale du peuple algérien.

Jacques Fontenoy

Verdun : 300 000 morts, deux vautours

Dimanche 29 mai, François Hollande a reçu Angela Merkel à Verdun. Ils ont conjointement commémoré, avec tout le cérémonial convenu, les 300 000 victimes d'une des batailles les plus meurtrières de la Première Guerre mondiale.

Hollande et Merkel ont déploré les morts, français et allemands unis, accusé les nationalismes du passé, fustigé les nationalismes d'aujourd'hui et plaidé pour que l'Europe soit et reste unie désormais. C'est la musique officielle d'aujourd'hui, celle de l'entente des capitalistes allemands et français, d'Airbus et de l'euro. C'est évidemment aussi celle qu'on enseigne dans toutes les écoles, des deux côtés du Rhin. Et,

pour tous ceux qui ont assez d'humanité pour imaginer ce qu'a été la guerre, cet air-là vaut bien mieux que toutes les fanfares guerrières.

C'est évidemment sur ce sentiment que jouent Hollande et Merkel. Ils prétendent au passage que la paix entre les puissances européennes légitime la guerre de ces mêmes puissances contre les peuples dominés, de l'Afrique à la Yougoslavie, du Moyen-Orient

à l'Afghanistan. Ils passent sous silence la guerre sociale que leurs États livrent aux travailleurs, en France, en Allemagne et partout où leurs intérêts dominent. Et, en fait, même pour Verdun, même pour les guerres entre la France et l'Allemagne, leurs discours sur la paix ne valent rien. Hollande l'a lui-même rappelé en citant Briand et Stresemann, prix Nobel de la paix pour le rapprochement franco-allemand en 1926, qui n'a pas empêché la Deuxième Guerre mondiale.

La question n'est pas de la bonne ou mauvaise volonté de tel ou tel politicien.

Les guerres mondiales furent le résultat nécessaire de la lutte des impérialismes rivaux pour se partager les richesses de la planète. Or non seulement ce sont toujours les mêmes capitalistes qui dominent le monde, mais ce sont aussi les mêmes appareils d'État qui les servent.

L'Union européenne, péniblement construite, voit depuis quelques mois le retour des frontières, des barbelés, des contrôles. Les États, censés construire ensemble un continent de paix, se rejettent à nouveau des cohortes de migrants et de réfugiés, comme dans les années 1930. Les

discours nationalistes fleurissent à nouveau, et pas seulement dans les petits pays d'Europe, mais aussi à Berlin et à Paris. L'Union européenne est une façon d'aménager la concurrence entre les classes capitalistes européennes. Elle ne l'a pas fait disparaître et, la crise aidant, cette concurrence peut redevenir féroce, voire mortelle.

Hollande et Merkel ne l'ignorent pas. C'est même leur devoir de responsables politiques que s'y tenir prêt et d'y préparer leur État. Leurs discours pacifistes doivent être jugés à cette aune.

Paul Galois

Grande-Synthe: l'État paie... pour fermer le camp

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, et la ministre du Logement, Emmanuelle Cosse, sont venus au camp de migrants de la Linière à Grande-Synthe annoncer que l'État paierait dorénavant le fonctionnement du camp, soit 3,9 millions d'euros annuels.

Le gouvernement – qui a tout fait pour que ce camp n'existe pas en lieu et place de l'ignoble bidonville qui s'était mis en place au Basroch depuis l'été dernier – ne l'a finalement

accepté il y a quelque mois que du bout des lèvres. Il a laissé la mairie de Grande-Synthe et Médecins sans frontières l'organiser, avec 384 petites cabanes de 7 m² et des sanitaires, et en prendre la charge.

Maintenant, il arrive pour payer et fermer le camp au fur et à mesure des départs. L'accord prévoit la scolarisation des enfants – ce qui est quand même un minimum – et l'installation d'un poste de police pour « lutter contre



SARAH-ALCALAY

les passeurs».

Mais qui est responsable du pouvoir des passeurs sinon ceux qui ferment les frontières, en particulier

de la Grande-Bretagne, ainsi que ceux qui, comme la France, participent à des guerres obligeant des populations entières à migrer ?

Loin de renoncer à sa politique d'opposition aux migrants, le gouvernement la poursuit à Grande-Synthe.

Correspondant LO

Congrès des maires: les communes victimes de l'austérité

Le congrès des maires de France s'est ouvert mardi 31 mai. Ces élus ne vont pas manquer de sujets de discussions, et de sujets qui fâchent avec le gouvernement.

Celui-ci prévoit en effet de diminuer encore une fois les dotations à l'ensemble des collectivités locales en 2017, alors qu'elles ont déjà perdu 11 milliards d'euros

depuis 2015.

Les communes qui, à elles seules, devraient perdre deux milliards d'euros l'an prochain, devront augmenter les

impôts ou diminuer les investissements et les services... à moins qu'elles ne fassent les deux. Le résultat est le même pour les habitants: ce sont eux qui payent, par les taxes et par la dégradation des équipements et des services publics.

Combien de communes ne réparent que le nécessaire et laissent les routes se dégrader ou hésitent à rénover une école? Combien réduisent les horaires d'ouverture des

équipements sportifs ou culturels, piscines, stades, bibliothèques? Tous les services publics, transports, accès aux soins, aide à la petite enfance, aide sociale, sont affectés directement par les coupes faites dans les budgets locaux. De plus, alors que leurs ressources diminuent, les communes doivent faire face à des charges nouvelles, comme c'est le cas depuis la réforme des rythmes scolaires, qui nécessiterait l'embauche

d'animateurs que de nombreuses communes sont incapables de payer.

Toutes les communes sont touchées, en particulier les plus modestes, ou celles qui comptent dans leur population un grand nombre de travailleurs pauvres ou de chômeurs, usagers des services sociaux de proximité.

Hollande, qui doit venir clôturer ce congrès jeudi 2 juin, risque de connaître un accueil mouvementé.

Sylvie Maréchal

Show Mélenchon: sous le vernis d'opposition

Jeudi 26 mai, pour la dernière de l'émission politique *Des paroles et des actes* sur France 2, David Pujadas avait invité Jean-Luc Mélenchon.

L'ancien ministre désormais candidat autoproclamé de la « France insoumise » est à la recherche de soutiens. S'il ne s'est pas privé de critiquer le gouvernement et la loi travail, il n'avait rien d'autre à proposer aux salariés qui s'y opposent dans la rue et par la grève, à tous ceux qui s'interrogent sur les moyens de mettre un terme à l'offensive antiouvrière du patronat, que de voter pour lui au premier tour des élections présidentielles en 2017. Il s'est vanté de pouvoir être qualifié au second tour. Mais il a voulu convaincre que cela suffirait pour que cela change quelque chose en faveur des classes populaires, comme si son élection allait faire plier le patronat!

Mélenchon ne s'est pas contenté de semer les graines de nouvelles illusions, les mêmes qui lui avaient fait jouer le rôle de rabatteur pour Hollande à la présidentielle de 2012. Il a fait étalage de son chauvinisme

habituel, parlant d'une Europe « sous domination politique du gouvernement allemand qui fait la politique de ses retraités ».

Plus scandaleux encore, et c'est nouveau, les propos qu'il a tenus à l'encontre des migrants qui frappent aux portes de l'Europe. « Il ne faut pas ouvrir les frontières de manière irresponsable », a-t-il déclaré. « Quand on est en pleine expansion, ça vaut la peine, ça aide, maintenant on n'est pas en pleine expansion, donc aujourd'hui on ne pourrait pas dire [que l'immigration] est une chance » pour la France.

Des propos choquants, qui rejoignent ceux du PS, des Républicains et de l'extrême droite. Des paroles mais aussi des actes qui montrent que, derrière le bagout de Mélenchon, se cachent les ambitions d'un politicien prêt à faire feu de tout bois! Y compris avec la démagogie la plus crasse.

Gilles Boti

Tests salivaires dans les lycées: du Péresse tout craché

Sous prétexte d'économies budgétaires pour la région Île-de-France, la présidente Péresse accumule les mesures, même peu rentables, mais susceptibles de satisfaire son électorat.

Après la suppression – scandaleuse et raciste – de l'aide aux transports collectifs auparavant allouée aux étrangers sans papiers, geste à l'usage des électeurs FN, vint celle du pass contraception pour les jeunes scolarisés, clin d'œil aux partisans de la Manif pour tous et autres culs-bénits de son électorat.

Les lycéens de la région, eux, ont déjà été privés du service d'aide téléphonique « Jeunes violence écoute » qui paraît-il ne reçoit « que » dix appels par jour en moyenne, ce qui est déjà inquiétant. Péresse a fait voter le 19 mai par sa majorité régionale le principe et le financement de tests salivaires de dépistage du cannabis dans les lycées. Son propos serait de lutter contre le décrochage scolaire favorisé par l'usage de ce cannabis. Pour se conformer à cette mesure,

chaque proviseur de la région parisienne devra « établir un diagnostic sur la consommation des substances addictives » par les élèves, au moyen d'un dispositif à usage unique d'un coût de 7 à 10 euros, que la région s'appête à financer.

La mise en application de la mesure promet d'être délicate. Des juristes ont en effet argué que de tels tests, réservés en principe aux seuls officiers de police judiciaire, ne peuvent être mis en œuvre que dans un cadre strict. De plus les proviseurs, qui ne prennent leurs consignes que du recteur et du ministère de l'Éducation nationale, peuvent peut-être choisir d'affronter une réaction des jeunes et des parents s'ils prennent la décision d'organiser un tel test, mais n'ont aucun droit d'y contraindre les élèves. Des associations de parents,

FCPE ou PEEP, s'y opposent et appellent les parents élus au conseil d'administration des lycées à voter contre. Enfin, les experts techniques dénoncent de toute façon le peu de fiabilité de ces tests, par ailleurs couverts par le secret médical.

En somme, sous prétexte de lutte contre le décrochage, Péresse se livre à une démagogie de bas étage, stigmatisant les lycéens pour complaire à la bourgeoisie francilienne. En revanche, elle continue à supprimer des emplois et à restreindre ainsi l'encadrement des jeunes comme les offres d'activités susceptibles de raccrocher les « décrocheurs ».

Mais en matière de démagogie, elle risque d'être battue sur le fil par les élus régionaux Modem qui surenchérisent en proposant, eux, l'analyse par spectrométrie de masse des eaux usées des lycées. Tant qu'à patauger dans la fange...

Viviane Lafont

Foyer Adoma – Gennevilliers : un logement décent pour les chibanis !

Vendredi 27 mai, une centaine de personnes manifestaient à Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine exigeant « Justice et dignité pour les chibanis ». Chibani signifie en arabe maghrébin « vieux, vieil homme ». De façon plus générale, ce terme désigne les travailleurs immigrés, généralement maghrébins, aujourd'hui à la retraite.

Partie du foyer Adoma de la rue Brenu à Gennevilliers, la manifestation est allée jusqu'au foyer situé rue des Bas à Asnières-sur-Seine, près du métro

Gabriel-Péri. Le foyer, rue Brenu, comprend plus de 350 chambres. Il est voué à la démolition à l'horizon 2020. Dans l'éco-quartier tout neuf situé à deux pas,

sur les anciens terrains des usines Chausson, deux foyers vont ouvrir, dont un devrait accueillir début juin 103 personnes.

Mais les loyers ne seront pas les mêmes. Ils passeront à 400 euros alors qu'à Brenu, les résidents paient 266 euros. Certes, les logements semblent de meilleure qualité, avec plus d'indépendance. Les douches et les toilettes sont individuelles et pas

collectives comme c'était le cas à Brenu. Mais une partie des résidents, dont les plus âgés, à la retraite, font la navette entre le Maroc et la France et ont de toutes petites retraites. Ils ne sont pas prêts à mettre quasiment 200 euros de plus par mois dans le loyer... d'autant qu'ils craignent de devoir y ajouter une caution, une assurance, le parking et peut-être des impôts. De plus, ils réclament simplement de

pouvoir vivre dignement sans être surveillés comme des gamins.

Ils ont travaillé pendant de longues années dans les usines comme Chausson et Citroën en région parisienne ou dans d'autres régions. Ils veulent pouvoir repartir chez eux mais ont besoin aussi de garder un pied à terre dans la région parisienne, sans que cela ampute trop leur retraite.

Correspondant LO



• Puy-de-Dôme : faux socialiste, vrai patron

Député du Puy-de-Dôme, maire depuis longtemps d'une commune proche de Clermont-Ferrand, membre de la direction régionale du PS, Jean-Paul Bacquet vient d'être condamné par le Conseil des Prud'hommes.

En effet, il a exploité pendant des années l'un de ses employés, qui lui servait de chauffeur et d'homme à tout faire. Mais c'était sans lui payer les heures supplémentaires, sans déclarer les heures de nuit et finalement, au bout de treize ans, en le licenciant sans motif.

Le tribunal a considéré que cet employeur était en infraction totale avec la législation du travail. Bacquet devra donc verser à son ex-employé près de 19000 euros pour les heures

supplémentaires non payées et 20000 euros de dommages et intérêts pour licenciement abusif. Le député contrevenant se déclare « indigné et écœuré » parce que son affaire fait du bruit.

Bacquet n'a pourtant que ce qu'il mérite. Son comportement est d'ailleurs dans la droite ligne de sa position à l'égard de la loi travail, qu'il approuve sans réserve, prétendant qu'elle constitue un véritable progrès social. On comprend pourquoi : cette loi rayerait d'un trait de plume un grand nombre de droits des salariés. Ceux qui, comme Bacquet, ont pris l'habitude de s'asseoir dessus n'auraient plus de raisons d'être condamnés!

Correspondant LO

RSA : la droite pour la transparence des comptes... des pauvres

Candidat à la primaire de la droite, Bruno Le Maire fait campagne en promettant d'accroître le contrôle de l'administration sur les familles qui touchent le RSA. Il veut notamment contrôler leurs comptes en banque, laissant entendre que les bénéficiaires du RSA sont des fraudeurs en puissance.

Sur le terrain, les présidents de droite des Conseils départementaux de l'Eure, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se vantent déjà de demander parfois leurs relevés de compte aux allocataires du RSA. Le Haut-Rhin s'apprête à systématiser cette mise sous tutelle

des travailleurs pauvres en y conditionnant le versement du RSA.

Pourtant la fraude aux minima sociaux est minime. Selon la Délégation nationale à la lutte contre la fraude, elle se montait en 2013 à 92 millions d'euros. Dans ce montant, la part exacte de la fraude au RSA est inconnue, mais évidemment encore inférieure et il faut la rapporter aux 9,3 milliards versés à ce titre.

Par contre, il est établi que 35 % des personnes qui auraient droit au RSA ne le demandent pas, certaines ayant honte et bien d'autres ignorant leurs droits. Mais

là, pour qu'elles bénéficient ne serait-ce que des 524 euros par mois du RSA, il n'y a pas de mobilisation des départements.

La droite fait de la démagogie anti-assistés auprès de ses électeurs. Mais il ne lui viendrait pas à l'idée d'exiger l'ouverture des comptes en banque professionnels et personnels de la bourgeoisie, qui bénéficie de tant de niches fiscales, qui fraude le fisc à qui mieux mieux à coup de paradis fiscaux et dont les entreprises récoltent les subventions même si cela met les finances publiques à genoux.

Lucien Déroit

• Gaspillage d'énergie

Après Gaz de France devenu Engie, c'est au tour d'ERDF, filiale d'EdF distribuant 95 % de l'énergie en France, de changer de nom pour s'appeler Enedis.

L'an dernier, ERDF avait fait évoluer son logo, ce qui lui avait coûté 30 millions d'euros. Mais, aux yeux de la Commission de régulation de l'énergie, ce n'était pas une coupure suffisamment marquée d'avec EdF.

D'où un changement de nom qui coûtera peut-être jusqu'à 300 millions.

Une somme que les usagers paieront d'une façon ou d'une autre. D'abord parce qu'elle manquera pour moderniser le réseau vieillissant.

Et certains osent prétendre que privatisation rime avec efficacité...

L. D.

• Nos lecteurs écrivent

Pressions contre le droit de grève des enseignants

Peu de personnes le savent, mais les enseignants d'écoles maternelles et élémentaires sont soumis à une obligation datant du 20 août 2008, de déclarer leur intention de faire grève au moins 48 heures à l'avance. « L'objectif est d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions et de bien définir le service à mettre en place. »

Cette loi s'appuie sur l'obligation pour les

communes d'organiser un service minimum d'accueil si le taux prévu de grévistes est supérieur ou égal à 25 % des enseignants.

Cependant, c'est à son inspecteur de circonscription ou au directeur des services de l'Éducation nationale, donc à sa hiérarchie, que l'enseignant doit adresser sa déclaration d'intention, et non à la mairie, premier partenaire concerné par cette

information.

Pour la grève du 31 mars, j'ai déposé ma déclaration d'intention le mardi 29 pendant la pause méridienne. Le lundi précédent était férié. Le jeudi matin de la grève, dès 8h45, j'ai été contactée par l'inspecteur m'annonçant que l'inspecteur refusait ma déclaration car elle n'était pas parvenue dans les délais prévus par les textes.

Or il se trouve que j'étais seule gréviste dans mon école, et que je ne représente pas 25 % des enseignants, donc aucun service minimum d'accueil n'avait à être organisé, les élèves présents dans ces cas-là étant pris en charge par les non-grévistes.

Mes arguments ont amené l'inspecteur à accepter ma déclaration et ma décision de faire grève, mais cet incident révèle en

quoi cette loi est encore un moyen de pression visant à restreindre le droit de grève. Pour faire grève un jeudi, un enseignant doit informer sa hiérarchie le lundi. Pour une grève un mardi, il doit le faire le vendredi soir au plus tard!

C'est ainsi que certains enseignants sont poussés à renoncer à faire grève.

Une professeure des écoles de l'Eure

Ehpad de Semblançay : manif au village

Lundi 23 mai, le personnel de la maison de retraite La Membrolle-Semblançay en Indre-et-Loire soutenu par SUD et la CGT s'est mis en grève. Cet Ehpad public comprend deux établissements d'environ 85 résidents chacun, dans deux villages de la grande banlieue de Tours.

Comme dans tant d'autres établissements, le personnel dénonce le manque d'effectifs, le nombre d'emplois précaires (qui représentent 50% des équipes de soins), le turn-over de ces salariés auxquels on ne propose jamais l'embauche.

Depuis un an, la nouvelle directrice laisse ces réclamations sans réponse; elle veut même mettre fin

au contrat de deux salariées, contractuelles présentes dans l'établissement depuis 9 et 5 ans ce qui a déclenché la révolte. Le jeudi 26 mai, le personnel s'est regroupé devant l'établissement de Semblançay avec des représentants des familles et quelques résidents solidaires, en prévenant la presse.

Après les photos prises pour le journal local et

l'interview de FR3, ils ont décidé de partir manifester. Un cortège dynamique scandant : « *Personnel en colère, marre de la galère* », a déambulé dans le village de Semblançay jusqu'à la mairie afin de rencontrer le maire, également responsable de cet établissement.

Ce dernier a été à la hauteur de sa réputation de petit notable local de droite, hautain, refusant de voir le personnel et même les représentants des familles, acceptant tout juste les délégués, mais soucieux avant tout de ne pas manquer l'interview de la télé locale.

Dans la cour de la mairie, les salariés ont continué



à scander leur colère et ont poursuivi jusqu'à la sortie de l'école afin de faire signer aux parents leur pétition de soutien en attendant le compte-rendu de la délégation.

Bien décidés à se faire

entendre, ils avaient décidé de poursuivre leur grève jusqu'au 1^{er} juin en attendant les résultats des entrevues prévues à l'ARS (agence régionale de santé), et avec leur direction.

Correspondant LO

Silen & Co. – Nevers : grève et occupation

Les quatre-vingts travailleurs de la société Silen & Co sont en grève et occupent leur entreprise depuis vendredi 27 mai.

Ils craignent la fermeture de l'usine. La direction a annoncé qu'elle ne pouvait plus payer ses fournisseurs et il y a à peine une semaine de stock à l'usine.

Jusqu'en 2012, cette entreprise appartenait à Philips, fabriquait de l'éclairage industriel et comptait plusieurs centaines de travailleurs. En 2012, la holding Bavaria a racheté

l'usine qui est devenue Technology Luminaires. Philips voulait se débarrasser de l'usine de Nevers et produire en Hongrie. Plusieurs dizaines de travailleurs avaient été incités à partir pendant l'été 2011 à coups de primes de départ pouvant aller jusqu'à 50000 euros.

Au moment de la vente, les travailleurs avaient fait

grève pour que la prime de transfert soit augmentée. Ils avaient obtenu une augmentation de 40%.

Philips avait vendu l'usine mais était toujours le donneur d'ordres. Il garantissait la production complète la première année puis de façon dégressive jusqu'en 2016.

Mais en décembre 2015, la holding Bavaria décide de se débarrasser de l'usine et de ses ouvriers. L'entreprise est alors rachetée par la société Ledpower et devient Silen & Co. Cette

société spécialisée dans la conception de LED avec 27 salariés et 2 millions d'euros de chiffre d'affaires a racheté une société de 83 salariés et un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros. C'est le petit qui avale le gros!

Pour faciliter la digestion, il y a d'abord eu ce qu'ils appellent un PSE, un plan de sauvegarde de l'emploi, c'est-à-dire 51 suppressions d'emplois, des départs qu'ils ont nommés « volontaires » et neuf licenciements. Pour le directeur

de la nouvelle société Ledpower « *l'association est une évidence* » et donc pour lui tout allait bien, peu importaient les 51 emplois perdus!

En quelques années, plusieurs centaines d'emplois ont disparu dans ce monopole capitaliste. Cette fois, les travailleurs ont l'impression que c'est la dernière étape et que la liquidation est proche. Ils ont décidé de se battre une nouvelle fois pour essayer d'empocher le maximum d'indemnités.

Correspondant LO

Airbus – Helicopters – Marignane : méthodes pour augmenter les profits

Les bénéficiaires d'Airbus Group ont augmenté cette année de 6% et les dividendes versés aux actionnaires de 8% tandis que le nombre de salariés, lui, baissait de 2%. C'est donc que chacun d'entre eux a été plus exploité et les ouvriers le ressentent par une fatigue accrue. Par ailleurs, les dividendes versés aux actionnaires sont équivalents à 600 euros par mois et par salarié, somme qui serait bien nécessaire à chacun.

De plus, l'accord « Care », signé par les syndicats FO, CFDT et CGC, est entré en vigueur le 1^{er} avril.

Tous les vendredis sont désormais travaillés alors que certains ne l'étaient pas auparavant. Le temps de travail quotidien a été diminué, ce qui a supprimé les RTT, mais les cadences ont augmenté. C'est une perte sur toute la ligne pour les travailleurs dont on exige plus de présence à l'usine et plus d'intensité du travail. Alors que certains vendredis en RTT étaient travaillés et payés en heures supplémentaires, ils sont désormais travaillés mais sans majoration. Cela n'a pas supprimé les heures supplémentaires

qui s'effectuent désormais le samedi matin.

Par ailleurs, on demande aux ouvriers de certains secteurs de travailler au-delà de leur vacation normale de 13h30 à 21h; ils doivent rester jusqu'à 23h, si « *la charge de travail l'exige* ». Ces journées de presque dix heures sont exténuantes.

Enfin, le nombre d'intérimaires travaillant dans l'usine est passé de 1100 à 550. Du coup, malgré la baisse de charge, il y a plus de travail pour chacun parce que ces camarades qui étaient parfois depuis plusieurs années dans l'usine, repartent à Pôle emploi.

En outre, la hiérarchie

est de plus en plus agressive, convoquant des entretiens disciplinaires en cascade. Les petits conflits quotidiens qui se réglaient auparavant entre chef et ouvrier, se traduisent aujourd'hui par des convocations aux Ressources humaines. La convocation après arrêt maladie est la dernière trouvaille de la direction: de retour d'un arrêt maladie ou d'un accident du travail, l'ouvrier passe devant une

commission qui a tout d'un tribunal, composée d'un cadre de production, d'un cadre des Ressources humaines de secteur et d'un cadre de la direction du service dit de prévention, qui enquêtent avec suspicion sur les causes de l'arrêt de travail.

La direction souffle le chaud et le froid, pratique le chantage au plan social, au vu du carnet de commandes, argumentant sur le fait que les concurrents,

Bell, Agusta ou Sikorsky licencient.

Quant aux salaires, ils s'élèvent – en moyenne – à 4938 euros brut, par mois. Seulement cette moyenne passe à 8568 euros pour les 10% les mieux payés de l'usine, soit quelque 900 personnes. Les 10% les moins payés ne touchent que 1794 euros brut. Les travailleurs n'ont pas la même valeur, pourtant ils ont les mêmes besoins.

Correspondant LO

Cugnaux – banlieue de Toulouse : grève des employés municipaux

Après avoir augmenté les impôts locaux de 30%, une des plus fortes augmentations du pays, le maire de droite Alain Chaléon s'en prend maintenant au personnel municipal. Il prétend faire quelques milliers d'euros d'économies en supprimant les autorisations d'absences spécifiques

(événements familiaux, maladie grave...).

Le 25 mai, les travailleurs de la mairie ont donc fait grève. 150 agents, soit 54% du personnel ont participé à ce mouvement, se rassemblant aussi le soir pour faire une haie aux élus du conseil municipal.

À cette occasion, ils ont affirmé leur solidarité avec

l'ensemble des salariés, chômeurs, précaires qui sont attaqués par la nouvelle loi travail. Car les collectivités locales, comme le gouvernement, ont la même politique: faire payer la population laborieuse pour le plus grand profit des capitalistes.

Correspondant LO

Amazon – Montélimar : grève contre la flexibilité et les bas salaires

Des travailleurs d'Amazon, qui préparent et emballent les commandes passées sur Internet, se sont lancés dans une grève mercredi 25 mai.

La colère a éclaté face aux ridicules augmentations de salaires proposées par ce groupe aux profits records, mais surtout face à un projet de les faire travailler six jours sur sept en été, en ne majorant les heures supplémentaires

qu'à 10%. C'est déjà comme ça avant la période des fêtes de Noël, mais pour tout l'été, la crainte de ne plus pouvoir poser de congés était grande.

Au-delà, le ras-le-bol s'exprime contre les pressions quotidiennes au

travail, le flicage permanent : au moindre retard, il faut justifier, en apportant par exemple la facture du garage en cas de panne.

L'entreprise connaît un énorme turn-over, très peu de salariés tiennent plus de trois ans : le site compte d'ailleurs plus de 250 intérimaires pour 390 embauchés en CDI. Les grévistes

réclament aussi l'embauche, des travailleurs précaires.

Les grévistes, soutenus par des militants de l'UL CGT et de Nuit debout, ont bloqué l'entrée du site pendant plusieurs jours, empêchant toutes les livraisons. La direction a même essayé de faire rentrer des transporteurs en catimini, en pleine nuit, au milieu

du week-end, sans succès ! Suite à une décision de justice du lundi 30 mai, le piquet devait être évacué mardi, mais la grève continuait.

La justice a beau être du côté des patrons, les travailleurs d'Amazon en lutte ne se sentent pas seuls, dans ce contexte de combat contre la loi travail.

Correspondant LO

Saint-Brieuc : grève à la mairie

Depuis le 24 mai 2016, plusieurs centaines d'employés municipaux de la ville de Saint-Brieuc sont en grève pour s'opposer au projet de la mairie de les faire travailler gratuitement 15 jours de plus par an.

C'est la remise en cause d'un accord signé en 2001 par le même maire, élu Modem, qui a mis le feu aux poudres. Celui-ci justifie sa décision par la nécessité de faire des économies, rejetant la responsabilité de celles-ci sur l'État qui a fortement diminué ses subventions aux communes. C'est incontestable, mais pourquoi les salariés de la mairie devraient-ils en faire les frais ?

En réalité, il y a depuis quelque temps une campagne d'intox contre les fonctionnaires présentés

comme ne travaillant pas assez. Ainsi le nouveau conseil départemental qui est passé à droite aux dernières élections s'est aussi attaqué récemment au temps de travail des employés territoriaux en voulant aussi les faire travailler plus.

Du coup, employés municipaux et territoriaux se sont d'ailleurs retrouvés mardi soir devant le perron de la mairie pour dire leur refus de travailler plus. Les employés municipaux ont ensuite décidé d'envahir le conseil municipal et

rappelé au maire de Saint-Brieuc qu'ils poursuivraient la grève si le plan était maintenu.

Devant le refus du maire de modifier sa décision, la reconduction de la grève est votée chaque jour. Les employés municipaux ont déversé plusieurs bennes de fumier devant la mairie et perturbé la tenue d'un championnat de football de l'armée. Ils ont participé à la journée d'action contre la loi travail du 26 mai et ont appelé leurs collègues de l'agglomération à les rejoindre dans la lutte car le maire de Saint-Brieuc, par ailleurs président de l'agglomération briochine, a annoncé son intention d'appliquer le même régime horaire qu'à la mairie pour



les employés de l'Agglo.

Les travailleurs de la mairie, rejoints par ceux du conseil départemental et ceux de l'agglomération, ont choisi d'unir leurs forces dans la lutte. Ils sont déterminés à poursuivre jusqu'à satisfaction.

Le 30 mai, le maire a tenté de diviser le mouvement en proposant de discuter

service par service des implications des futures modifications d'horaires. L'assemblée des grévistes a rejeté en bloc cette proposition, estimant à juste titre qu'il n'y avait rien de nouveau puisque le projet était maintenu en l'état, et la poursuite de la grève a été votée.

Correspondant LO

CHU d'Angers : touche pas à mon poste !

Au CHU d'Angers, les aides-soignants et infirmiers du service des urgences sont en grève depuis le lundi 23 mai, après une première journée de grève d'avertissement le jeudi 19 mai. Le litige avec la direction, ce sont les effectifs.

En 2014, le CHU d'Angers avait un déficit comptable de 1,7 million d'euros. En 2015, les comptes ont affiché un excédent de 2,5 millions. Alors la direction se vante de sa « bonne gestion ». Elle veut prouver sa capacité à faire faire de plus en plus d'activité en pressurant davantage le personnel, et elle continue sur sa lancée : il faut supprimer du personnel, quelles qu'en soient les conséquences !

Plusieurs services en ont fait les frais. Cette fois, c'est au tour du service des urgences, où elle diminue le nombre d'aides-soignants pour créer un poste infirmier. C'est aberrant dans un service où le personnel est déjà totalement débordé et où les files d'attente des patients ne cessent de s'allonger. Mais beaucoup sont en CDD et la direction, avec son cynisme habituel, a sans doute fait le

raisonnement que les réactions seraient limitées. Mais là, elle s'est trompée !

La grève est bien suivie et elle est populaire auprès des autres salariés du CHU, et parmi ceux qui manifestent contre la loi travail.

À la manifestation du jeudi 26 mai, c'est en tête du défilé que les grévistes des urgences ont manifesté, en montrant leur détermination par des slogans et des chansons dynamiques.

Une anecdote : le jour de



la grève, la presse locale relatait les propos du maire d'Angers (le LR Christophe Béchu, jeune loup aux dents longues qui est aussi le président du conseil de surveillance de l'hôpital), affirmant que le projet qui lui tenait le plus à cœur, c'était d'obtenir un hôtel quatre étoiles à Angers. Même les journalistes ont trouvé que ce n'était pas très malin – pas malin... mais significatif. La meilleure réponse serait évidemment l'élargissement du mouvement à l'ensemble du personnel, qui est appelé à rejoindre la grève le jeudi 2 juin.

Correspondant LO

Flowserve – Thiers : non aux licenciements

Contre la menace de fermeture de leur usine, qui entraînerait 85 licenciements, les travailleurs de chez Flowserve à Thiers, dans le Puy-de-Dôme, se sont mobilisés depuis plusieurs semaines.

Ils multiplient les actions pour le faire savoir et obtenir la garantie du

maintien des emplois. Ils ont manifesté à Thiers et sont venus à plusieurs reprises à Clermont-Ferrand, à l'occasion des journées de mobilisation contre la loi travail.

Le site de Thiers fabrique des vannes de régulation tandis que le site d'Arnage, dans la Sarthe, à

proximité du circuit automobile du Mans, produit des pompes.

Mardi 24 mai, la moitié du personnel de l'usine de Thiers est venue à Arnage pour savoir où en sont les projets de la direction, le directeur d'Arnage étant aussi président du Comité qui dirige l'ensemble des

sites en France.

Ce directeur a déclaré qu'il n'y pouvait rien, qu'il n'était même pas au courant, prétextant que les vrais patrons sont aux États-Unis, puisque le siège du groupe Flowserve se trouve dans la banlieue de Dallas au Texas.

La désinvolture

cynique de ce directeur a provoqué la colère des ouvriers de Thiers, qui ont forcé le barrage pour entrer dans l'usine et parcourir les ateliers. Ils sont repartis contents d'avoir dit son fait à ce dirigeant qui affirme ne rien diriger.

Correspondant LO

Air France : non aux sanctions

Plusieurs centaines de personnes, des travailleurs d'Air France, des délégations de plusieurs entreprises et unions locales des syndicats CGT, FO et Sud, ainsi que des syndicats du personnel navigant commercial et des pilotes de la compagnie, étaient rassemblées vendredi 27 mai devant le tribunal de Bobigny.

Seize salariés d'Air France y étaient convoqués par la justice à la suite des incidents « de la chemise » lors du CCE du 5 octobre 2015, où la direction allait annoncer 2 900 suppressions d'emplois et des licenciements secs.

Le film *Comme des lions*

sur la grève des travailleurs de l'usine PSA-Aulnay en 2013 a été projeté en plein air, de nombreuses interventions ont eu lieu, dénonçant les attaques en justice qui se multiplient contre les militants syndicaux et tous ceux qui relèvent la tête.

Depuis que la direction a choisi d'attaquer seize travailleurs, qui étaient présents à la manifestation du 5 octobre, il s'est avéré qu'elle n'a aucune preuve qu'ils aient quoi que ce soit à voir avec les accusations, alors qu'elle a déjà licencié quatre d'entre eux. De plus, on a appris depuis, grâce à des reportages et à des témoignages que, juste avant la manifestation du 5 octobre, la direction avait fait installer de nouvelles caméras, la veille et l'avant-veille, à l'extérieur de la salle où devait se tenir la

réunion, et elle avait laissé entendre que les grilles d'accès au siège où se tenait la réunion seraient ouvertes, alors qu'elles ne l'ont pas été. La CGT d'Air France attaque la direction en l'accusant d'entrave au fonctionnement du CCE et d'utilisation abusive des sociétés de gardiennage contre la grève. Les avocats de la défense des salariés menacés de sanction ont demandé que les deux affaires soient liées, ce qui sera peut-être le cas au mois de septembre.

En fin de matinée, ils ont

appris que le procès était reporté les 27 et 28 septembre. Il n'empêche que si la justice a le temps, il n'en est pas de même pour les travailleurs concernés. Leur situation et celle de leurs proches sont intolérables. Ils ne doivent pas attendre des mois pour être réintégrés et assurés de garder leur emploi. Toutes les sanctions doivent être levées. Sans attendre les 27 et 28 septembre, il faudrait profiter des prochaines mobilisations pour remettre la question sur le tapis.

Correspondant LO

Clermont-Ferrand : un mois de prison pour avoir manifesté

Militant CGT à l'hôpital de Riom, Antoine, qui participe aussi aux actions de Nuit debout, était présent lors de l'invasion de la mairie de Clermont-Ferrand à l'occasion du dernier conseil municipal du 29 avril.

Le maire socialiste avait dû alors interrompre la séance et la reporter. Devant le refus des manifestants de repartir, il a appelé la police pour les faire évacuer. Au cours de la bousculade, un

haut-parleur a été projeté et a touché à la tête le directeur départemental de la police...

Reconnu sur les enregistrements de la caméra de vidéosurveillance, Antoine a été le seul arrêté, et mis en prison en attendant son procès qui a eu lieu jeudi 26 mai. Un demi-millier de manifestants sont venus devant le palais de justice, par solidarité, en réclamant la relaxe et la liberté pour Antoine.

Le procureur avait demandé six mois de prison, dont trois mois ferme. Le tribunal, sans doute impressionné par la manifestation, a été plus clément en prononçant une peine d'un mois ferme et trois mois avec sursis.

Le temps de la préventive ayant couvert cette peine, Antoine a été aussitôt libéré, sous les applaudissements et les cris de joie des manifestants.

Correspondant LO

Renault - Flins : embauchés et intérimaires solidaires

À l'usine Renault de Flins, comme dans beaucoup d'autres du groupe, les travailleurs intérimaires sont largement majoritaires au sein des effectifs de production. Et en novembre 2015, à plusieurs reprises, ils avaient débrayé pour les salaires, suite à de nombreux problèmes sur les payes.

Un intérimaire qui avait participé aux débrayages dans un secteur et avait été mis en fin de mission à l'époque, a réussi récemment à retrouver un contrat d'intérim dans un

autre secteur de l'usine. Quand certains de ses anciens chefs l'ont vu, ils ont frisé la crise d'apoplexie et ont tout fait pour le renvoyer aussitôt. La direction a même prétendu qu'il n'avait pas de contrat.

Mais les travailleurs de l'atelier de son nouveau secteur, embauchés par Renault, ont débrayé pour le soutenir. Et comme le contrat existait bel et bien malgré le mensonge de la direction, cette dernière a dû céder et garder le travailleur intérimaire.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

La Poste: non à la loi du silence

Deux militants syndicaux CGT et SUD, facteurs au centre de Paris Sentier, ex-Paris Louvre, passaient en conseil de discipline mardi 31 mai. La direction de La Poste demandait trois mois de mise à pied, sans salaire, à leur encontre. Le crime qui leur est reproché est simplement d'avoir pris la parole au sein de l'établissement pour appeler leurs camarades de travail à la grève du 9 mars contre la loi El Khomri.

Une centaine de postiers de différents bureaux, la plupart militants de la CGT et de SUD, étaient présents le matin et encore en début d'après-midi pour les soutenir, et exiger que la direction arrête de bafouer les droits syndicaux les plus élémentaires, à commencer par la liberté d'expression. Un militant syndical de SUD du bureau de poste de Paris 15 a été sanctionné d'un mois de mise à pied ferme et de deux mois avec sursis pour des motifs semblables.

Pendant ces conseils de discipline, les représentants de la direction ont

rappelé aux militants accusés qu'ils étaient astreints, en tant que fonctionnaires, à un «devoir d'obéissance». Il suffirait donc que la direction enjoigne à qui que ce soit de se taire pour que celui-ci soit obligé de s'exécuter!

Derrière ces attaques contre les libertés syndicales, tous les travailleurs sont visés et on voudrait leur imposer de se soumettre. Car partout La Poste est à l'offensive pour supprimer des emplois et aggraver les conditions de travail.

Le militant de SUD s'est vu infliger deux semaines



de mise à pied avec sursis. Pour celui de la CGT, les représentants de la direction, qui siègent à égalité avec ceux des syndicats, ont proposé deux semaines ferme. La direction de La Poste a tenté d'obtenir l'accord de l'intéressé et l'aval des syndicats pour cette sanction,

mais ceux-ci ont refusé et ont continué à demander qu'aucune sanction ne soit infligée. Ce sera donc à la direction centrale de décider, cette décision pouvant intervenir dans plusieurs semaines.

Mais pour le moment, tout en maintenant une

sanction inacceptable, elle se montre prudente dans un contexte général de contestation. Et quoi qu'il en soit, ce ne sont pas les conseils de discipline qui feront taire ceux qui s'opposent à la politique de La Poste et du gouvernement.

Correspondant LO

Enseignants, chercheurs: merci qui?

En plein mouvement contre la loi travail, le 31 mai, la ministre de l'Éducation nationale a annoncé une augmentation du salaire des professeurs.

Une première rallonge de 500 millions d'euros devrait être mise sur la table le 1^{er} janvier 2017 et atteindre au total un milliard d'euros d'ici 2020; les professeurs, assure le ministère, gagneraient ainsi à terme jusqu'à 1400 euros de plus par an dès leur première année d'enseignement. L'organisation de la grille des salaires serait aussi modifiée permettant, entre autres, aux professeurs ayant exercé en zone d'éducation prioritaire de

percevoir en fin de carrière un salaire proche de celui d'un agrégé. D'autre part, les enseignants bénéficieraient du dégel du point d'indice de leur salaire, c'est-à-dire d'une augmentation de 0,6 % en juillet 2016 puis en février 2017.

La veille, le 30 mai, François Hollande était revenu, un peu, sur les économies annoncées concernant le budget de la recherche. Sur les 256 millions d'euros de coupes budgétaires annoncées, il renonce finalement

à un peu plus de la moitié (134 millions), certes, après que des chercheurs parmi les plus illustres se sont déplacés pour protester.

Rallonge du salaire des enseignants, moindre amputation du budget de la recherche, c'est à mettre sur le compte de l'approche de l'élection présidentielle et de la nécessité pour «la gauche» de reconquérir une partie de son électorat traditionnel. Mais voilà qui témoigne aussi de l'effet, et de l'efficacité, de trois mois de mobilisation contre la loi travail et contre le gouvernement.

Sophie Gargan

Loi biodiversité: le Sénat protège les intérêts capitalistes

Le Sénat a édulcoré plusieurs articles de la loi sur la biodiversité censée combattre les nuisances frappant la nature.

Il a ainsi repoussé à une date indéterminée l'interdiction des insecticides de la famille des néonicotinoïdes. Ceux-ci sont mortels pour les abeilles et nuisibles à l'environnement. Ils représentent cependant 40 % des insecticides sur le marché et sont produits par des géants de l'agroalimentaire comme Bayer ou Syngenta. Ces trusts et les gros agriculteurs combattent cette

interdiction. Ils ont manifestement trouvé l'oreille des sénateurs.

Autre article rayé du texte, celui qui prévoyait l'interdiction du dragage des fonds marins dans les zones où se trouvent des coraux. Un sénateur d'outre-mer a clairement exprimé les raisons de ce choix. «Les travaux du grand port maritime de Guadeloupe sont en cours, d'autres seront bientôt lancés en Martinique. Le développement économique en dépend. Il ne peut être question de menacer les opérations de dragage», a-t-il proclamé.

Pour les sénateurs, les capitalistes qui pilotent ces projets sont des espèces les plus en danger!

Le Sénat a également annulé l'interdiction du chalutage en eau profonde qui ravage les fonds sous-marins. En France, c'est Intermarché qui possède la majorité des navires pratiquant cette pêche.

Le texte va maintenant passer à l'Assemblée nationale avant d'être adopté. Il est à l'étude depuis deux ans. Il faut du temps pour que tous les lobbys puissent se faire entendre!

Daniel Mescla

Perturbateurs endocriniens: la santé publique peut attendre

Une enquête du journal *Le Monde* a récemment remis en lumière les retards accumulés par l'Union européenne dans la réglementation des perturbateurs endocriniens.

Ces substances perturbent le système hormonal et peuvent notamment avoir des effets sur la reproduction humaine ou provoquer des cancers. Certaines ont déjà été partiellement ou totalement interdites, comme le Bisphénol A en France. Mais de très nombreuses substances présentes à des niveaux variables dans des peintures et solvants, des pesticides, des plastiques, des cosmétiques, en font aussi partie.

Les effets de ces perturbateurs, auxquels on s'intéresse seulement depuis le début des années 1990, sont loin d'être encore tous bien connus. Mais les scientifiques, qui réclament la multiplication des études sur le sujet, s'accordent pour reconnaître la nocivité de certains produits. Quelques dizaines de perturbateurs ont ainsi été identifiés par des études publiques dans plusieurs pays et à l'échelle européenne comme «hautement préoccupants». Sur cette base, la Commission européenne devait adopter en 2013 des recommandations pour une

réglementation de l'usage des perturbateurs, au cas par cas, dans le cadre d'un classement en fonction de leur dangerosité selon des critères élaborés par l'Organisation mondiale de la santé.

Mais les lobbys industriels ont mené une véritable guerre contre ces critères, et sur cette base, contre toute réglementation. Et ils ont trouvé sans difficulté l'oreille de la Commission: celle-ci a retardé sa décision le temps de réaliser une «étude d'impact économique» en fonction des critères de définition retenus. Depuis trois ans, au lieu de se préoccuper de la santé des populations, la Commission évalue donc les pertes économiques éventuelles pour les trusts.

Face à une victoire si ouverte de l'industrie, certains États européens eux-mêmes ont porté plainte contre la Commission. Elle a été condamnée en décembre 2015 par la Cour européenne de justice et annonce à présent qu'elle rendra son rapport en juin 2016. On ne sait pas quels critères elle recommandera; mais elle a en tout cas clairement montré qu'elle choisissait avant tout de ne pas perturber... les profits de l'industrie européenne.

Claire Dunois